

Rapport Final

TALLA Marius



Octobre 2024

Table des matières

<u>Table des matières</u>	2
<u>Liste des tableaux et figures</u>	4
<u>Liste des abréviations</u>	5
<u>Remerciements</u>	6
<u>Résumé</u>	7
<u>1. Introduction</u>	9
<u>1.1. Contexte</u>	9
<u>1.2. Cadrage de l'évaluation</u>	10
<u>1.2.1. Portée de l'évaluation</u>	10
<u>1.2.2. Champs d'investigation</u>	11
<u>1.3. Objectifs de l'évaluation</u>	11
<u>1.3.1. Objectif général de l'évaluation</u>	11
<u>1.3.2. Objectifs spécifiques de l'évaluation</u>	11
<u>1.4. Résultats attendus de l'évaluation</u>	12
<u>1.5. Livrables de l'évaluation</u>	12
<u>1.6. Difficultés rencontrées et mesures de mitigation</u>	12
<u>2. Méthodologie</u>	14
<u>2.1. Description de démarche et de l'approche méthodologique</u>	14
<u>2.1.1. Etapes de l'évaluation</u>	14
<u>2.1.2. Description de la méthode d'évaluation de la perception de l'intensité de la corruption auprès des parties prenantes cibles</u>	16
<u>2.1.3. Les cibles de l'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam</u>	17
<u>2.2. Cadre d'analyse des résultats des initiatives d'accompagnement au changement d'EcoNorCam, domaines ciblés et considérations éthiques</u>	18
<u>2.2.1. Cadre d'analyse et domaines ciblés</u>	18
<u>2.2.2. Considérations éthiques</u>	19
<u>3. Analyse évaluative des résultats des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	20
<u>3.1. Examen de la pertinence des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	20
<u>3.1.1. Alignement des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam sur les priorités internationales et nationales</u>	20
<u>3.1.1.1. Alignement des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam sur les priorités internationales souscrites par le Gouvernement camerounais</u>	20
<u>3.1.1.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam sur les priorités nationales</u>	23
<u>3.1.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam au cadre stratégique du FODER et aux besoins des bénéficiaires</u>	24
<u>3.1.2.1. Connexion des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam au cadre stratégique du FODER</u>	24
<u>3.1.2.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam aux besoins des bénéficiaires</u>	26
<u>3.2. Examen de l'efficacité des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	30
<u>3.2.1. Examen du niveau de réalisation des activités planifiées</u>	30
<u>3.2.2. Description des facteurs ayant favorisé la réalisation des actions d'accompagnement au changement planifiées</u>	35
<u>3.3. Examen de l'impact des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam</u>	36
<u>3.3.1. Description des changements obtenus dans les domaines du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomisation des femmes</u>	36

3.3.2.	<u>Description des changements obtenus dans le domaine de la lutte contre la corruption</u>	38
3.3.2.1.	<u>Rappel de la note de l'EPIC 2023 et de ses enseignements</u>	38
3.3.2.2.	<u>Présentation des résultats et des enseignements de l'EPIC 2024</u>	39
3.4.	<u>Examen de la durabilité des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	42
3.4.1.	<u>L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	42
3.4.2.	<u>L'analyse de la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	43
3.4.3.	<u>L'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement par les bénéficiaires</u>	46
	<u>Conclusion</u>	48
	<u>Recommandations</u>	49
	<u>Bibliographie</u>	51
	<u>Annexes</u>	53
	<u>Annexe 1 : Guide d'entretiens Communautés</u>	53
	<u>Annexe 2 : Guide d'entretiens Société Civile</u>	57

Liste des tableaux et figures

<u>Tableau 1: Description des difficultés et mesures de mitigation</u>	10
<u>Tableau 2: Signification de la note de perception de l'intensité de la corruption par intervalle</u>	15
<u>Tableau 3: Echelle d'appréciation des performances des critères d'évaluation</u>	16
<u>Tableau 4: Correspondance des actions d'accompagnement au changement aux objectifs du FODER</u>	22
<u>Tableau 5: Taux de performance des actions d'accompagnement au changement réalisées</u>	27
<u>Tableau 6: Répartition de la note de perception de l'intensité de la corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles de la zone du PNB par catégorie d'acteurs en 2023</u>	34
<u>Tableau 7: Synthèse des conclusions de l'analyse de la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement du Projet EcoNorCam</u>	38
<u>Tableau 8: Evaluation de l'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	40
 <u>Figure 2: Répartition des personnes interrogées selon la catégorie</u>	16
 <u>Figure 3: Correspondance des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam avec les besoins des communautés</u>	26
 <u>Figure 4: Correspondance des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam relatifs à l'autonomisation des femmes avec les besoins des bénéficiaires</u>	27
 <u>Figure 5: Répartition des réponses sur le renforcement de la sécurité alimentaire</u>	31
 <u>Figure 6: Répartition des réponses sur les activités relatives à la structuration des femmes</u>	32
 <u>Figure 7: Répartition des réponses sur la participation des activités liées à la promotion de la gouvernance et à la lutte contre la corruption</u>	32

<u>Figure 8: Participation des OSC aux activités de gouvernance et lutte contre la corruption menées par le FODER</u>	33
<u>Figure 9: Répartition personnes formées s'étant approprié de leur formation</u>	36
<u>Figure 10: Répartition des notes sur la perception de l'intensité de la corruption attribuées par les personnes interrogées</u>	39
<u>Figure 11: Récapitulatif des évidences de la performance des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam</u>	47

Liste des abréviations

ADC	Action pour le Développement Communautaire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
CADPEN	Centrale d'Accompagnement au Développement et à la Protection de l'Environnement
CED	Centre pour l'Environnement et le Développement
CEP	Champs Ecole Paysans
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CLCC	Cellule de Lutte contre la Corruption
CNLCC	Coalition Nationale de Lutte contre la Corruption
CNUCC	Convention des Nations Unies contre la corruption
CONAC	Commission Nationale Anticorruption du Cameroun
CRR	Centres de Ressources Rurales
EcoNorCam	Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage
EPIC	Evaluation de la Perception de l'Intensité de la Corruption
FODER	Forêts et Développement Rural
GIC	Groupe d'Initiative Commune
ILCC	Institutions de Lutte contre la Corruption
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNB	Parc National de la Bénoué
ReSiNoC	Renforcer les Systèmes d'Innovation Agricoles pour promouvoir un agro-sylvo-pastoralisme durable dans la région Nord du Cameroun
RN	Ressources Naturelles
SAC	Stratégie d'Accompagnement au Changement
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, Pour la transformation structurelle et le développement inclusif
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption
SNOIE	Système Normalisé d'Observation Indépendante externe
TdR	Termes de Références
WCS	Wildlife Conservation Society
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégétique

Remerciements

L'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam a été rendue possible grâce à l'appui et la participation de plusieurs acteurs qui se sont particulièrement impliqués dans l'activité. De ce fait, notre reconnaissance s'exprime à toutes celles et ceux qui d'une manière ou une autre, ont contribué à la réalisation de l'évaluation et facilité l'atteinte du résultat qui en était escompté.

Cette gratitude va d'abord à l'endroit des populations des localités ciblées par l'évaluation qui non seulement se sont rendues disponibles pour mettre à disposition les informations sollicitées, mais ont également (pour la grande majorité tout au moins) réservé un accueil chaleureux aux agents de collecte des données déployés sur le terrain. Cela concerne aussi bien les populations, les Djaoros et que leurs notables.

La délégation régionale du MINFOF (en l'occurrence la Brigade régionale de contrôle des infractions de forêts et de faune ainsi que le Service de la transformation intervenant en tant que Point focal des activités relatives à la coopération) a elle aussi contribué à la réalisation de cette étude. Ces deux services de la délégation régionale ont partagé leur expérience basée sur une vision d'ensemble des activités menées dans le paysage EcoNorCam. Cela a été déterminante pour capter l'impact des activités au-delà des seules perceptions des communautés.

Les remerciements s'expriment ensuite aux responsables associatifs et d'autres personnes ressources des localités ciblées par l'évaluation qui se sont également investies dans le succès de l'activité en apportant un éclairage qui aura permis une analyse objective des transformations obtenues au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement telles qu'elles sont vécues dans les communautés ciblées.

La gratitude va à l'endroit du Consortium constituant EcoNorCam en général et à FODER en particulier pour toutes les facilités (administratives et logistiques) accordées pour obtenir le résultat escompté de la mission.

Enfin, l'étude n'aura pas été possible sans la participation effective et enthousiaste des agents de collecte des données. Ces derniers se sont déployés au sein des communautés ciblées malgré les risques d'insécurité pour rencontrer les acteurs clés et échanger avec eux sur les différents points abordés par l'évaluation. Ils ont également mené plusieurs interviews téléphoniques lorsque les déplacements sur site n'étaient pas possibles. Leur apport a été d'autant plus déterminant que dans certains cas, cela s'est fait dans des conditions particulièrement difficiles.

Résumé

En collaboration avec WCS et le CED, FODER participe depuis janvier 2021 au Consortium chargé de l'exécution du projet EcoNorCam (Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage). Responsable de la Composante 3 du projet EcoNorCam relative au renforcement de la sécurité alimentaire, FODER a exécuté plusieurs actions contribuant à la promotion dans la région du Nord du Cameroun, d'un mode de gouvernance et de gestion intégré du territoire qui permette d'équilibrer les modes d'exploitation humaine des ressources naturelles et les besoins en préservation des espèces et des espaces protégés.

Depuis bientôt quatre (04) années, FODER a soutenu des démarches visant à susciter l'engagement des communautés riveraines du PNB dans la conservation et la gestion des ressources naturelles. Pour y parvenir, plusieurs initiatives/activités ont été menées. Il s'agissait notamment des activités génératrices de revenus (AGR), des activités visant à parvenir à une agriculture résiliente au changement climatique ainsi que des initiatives destinées à promouvoir l'exploitation de produits forestiers non ligneux (PFNL) et les moyens alternatifs au bois de chauffe.

Parvenu au terme du projet EcoNorCam, il s'est avéré nécessaire d'apprécier les améliorations et les défis des actions d'accompagnement au changement mises en œuvre par FODER dans le cadre de sa participation au Consortium chargé de l'exécution du projet, l'Organisation a décidé de conduire une évaluation à cet effet.

L'évaluation a ciblé les changements découlant des actions suivantes :

- Le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- L'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- La gouvernance et la lutte contre la corruption.

Les principales conclusions de cette évaluation sont les suivantes :

Pertinence : lors de la conception des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, les engagements internationaux du Cameroun ainsi que les stratégies et politiques nationales ont été considérées. Dans le même ordre d'idées, ces actions sont alignées aux objectifs de FODER et aux besoins des parties prenantes institutionnelles (MINFOF, CONAC, MINADER) et non institutionnelles (communautés et OSC). Ainsi, la note de 5/6 (Satisfaisant) a été attribuée à ce critère.

Efficacité : Les informations recueillies à l'issue de la collecte des données attestent d'une bonne performance du Projet EcoNorCam en matière de réalisation des actions d'accompagnement au changement avec un taux de réalisation de 93,33%. Cette performance a été facilitée par plusieurs facteurs tels que l'implication des parties prenantes clés, la prise en compte des réalités locales dans la planification et l'exécution des activités ou encore l'appropriation des actions par les parties prenantes cibles en l'occurrence les communautés locales et les OSC. Cependant, l'ensemble des activités dans le cadre de l'accompagnement au changement programmées n'étant pas encore implémentées à la date de la rédaction du présent rapport, le score de 5/6 (Satisfaisant) a été attribué à ce critère.

Impact : Les actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam ont permis d'aboutir à des transformations observables aux niveaux personnels, communautaires et même structurels. En effet, les bénéficiaires et autres cibles desdites actions ont acquis de nouvelles compétences dans les différents domaines du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des

femmes ou encore de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, il a été observé une amélioration de l'EPIC par rapport à l'année 2023, de l'ordre de 2,39 points passant de 6,32/10 à 3,93/10. Bien que ne tenant pas compte de certaines catégories d'acteurs qui n'ont pas pu être consultés du fait de l'insécurité et de la période de réalisation de l'EPIC, cette note traduit néanmoins un espoir dans les efforts de lutte contre la corruption au Cameroun en général et dans la région du Nord en particulier. La note attribuée à ce critère est de 5/6 (Satisfaisant). Ce score se justifie par les réserves émises par certains agents du MINFOF quant à l'amélioration des pratiques de corruption dans le paysage du projet EcoNorCam.

Durabilité : les résultats des actions d'accompagnement ont un niveau de durabilité relativement satisfaisant dans la mesure où les cibles (société civile et communautés locales) se sont appropriées divers instruments, pratiques et approches proposés par FODER destinées à renforcer la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que l'amélioration de la gouvernance et de l'intégrité dans le paysage. Cependant, des manquements liés à l'insuffisante implication des acteurs institutionnels dans le dispositif de durabilité ont été notés. Cela justifie la note de 5/6 (Satisfaisant) attribuée à ce critère.

En définitive, au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, la performance globale de ces initiatives est qualifiée de « Satisfaisante » par l'évaluation, avec un score de **5** sur une échelle de six niveaux allant de **1** (Très insatisfaisante) à **6** (Très satisfaisante).

Pour améliorer la situation et optimiser les résultats des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, des recommandations d'ordre stratégique, organisationnel et opérationnel ont été formulées.

1. Introduction

1.1. Contexte

En collaboration avec WCS et le CED, FODER participe depuis janvier 2021 au Consortium chargé de l'exécution du projet EcoNorCam (Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage). A travers des actions pilotes d'une « approche paysage » à partir du Parc national de la Bénoué (PNB) et de sa périphérie, ce projet vise à contribuer à la mise en place des mécanismes et approches innovants favorisant l'implication de toutes les parties prenantes afin d'instaurer une conservation de la biodiversité, une utilisation rationnelle des ressources naturelles et une valorisation économique des ressources durables.

Responsable de la Composante 3 du projet EcoNorCam relative au renforcement de la sécurité alimentaire, le FODER a exécuté plusieurs actions contribuant à la promotion dans la région du Nord du Cameroun, d'un mode de gouvernance et de gestion intégré du territoire qui permette d'équilibrer les modes d'exploitation humaine des ressources naturelles et les besoins en préservation des espèces et des espaces protégés, en particulier via des partenariats public-privé.

Plus concrètement, en concertation avec les autres membres du Consortium, le FODER a soutenu des démarches visant à susciter l'engagement des communautés du périmètre du PNB dans la conservation et la gestion des ressources naturelles. Pour y parvenir, plusieurs initiatives/activités ont été menées. Il s'agit notamment des activités génératrices de revenus (AGR), des activités visant à parvenir à une agriculture résiliente au changement climatique ainsi que des initiatives destinées à promouvoir l'exploitation de produits forestiers non ligneux (PFNL) et les moyens alternatifs au bois de chauffage et au charbon de bois.

Box 1. Résumé de l'intervention du FODER dans le cadre de l'exécution de la composante 3 du projet EcoNorCam

Après le lancement du projet EcoNorCam, FODER a lancé deux études diagnostics pour capter les réalités de la gouvernance des ressources naturelles (y compris le foncier) de la périphérie du PNB et pour évaluer les risques de corruption dans les transactions impliquant lesdites ressources dans la même zone.

Suite à ces activités, l'organisation a procédé à l'évaluation de l'intensité de la perception du phénomène de corruption dans les transactions impliquant le foncier et les ressources naturelles de la zone périphérique du PNB.

Les résultats de cette autre activité ont justifié la nécessité de mettre en place un mécanisme d'accompagnement au changement qui, mobilisant l'ensemble des parties prenantes concernées par la gouvernance des ressources naturelles et foncières du PNB, favoriserait l'adoption de nouvelles façons de faire et de penser le rapport des acteurs à la ressource. C'est dans ce sens que la Stratégie d'Accompagnement au Changement a été élaborée.

Ces démarches préalables menées, les activités d'appui et d'accompagnement des parties prenantes ciblées par la Composante 3 du projet EcoNorCam ont été exécutées pendant tout le cycle de vie du projet.

L'exécution de la composante 3 d'EcoNorCam s'est faite dans les localités ci-après :

- Banda, Dogba, Manguienwa, Guidjiba (dans la Commune de Tcholliré) ;
- Agorma, Na'ari, Ouro André, Boulel (dans la Commune de Lagdo),

La pérennité de ces efforts nécessitant un changement des comportements et des façons de penser ainsi qu'une reconsidération du rapport aux ressources et à la société, FODER a également développé et mis en œuvre une Stratégie d'Accompagnement au Changement (SAC). Cette Stratégie avait pour but de permettre aux acteurs d'intégrer durablement les résultats (en termes d'adoption de nouvelles façons de faire) obtenus au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet EcoNorCam.

Le projet EcoNorCam arrivant à son terme et face à la nécessité (i) d'apprécier les améliorations et les défis en lien avec les résultats en lien avec les actions d'accompagnement au changement obtenus par le FODER dans le cadre de sa participation au Consortium chargé de l'exécution du projet, et (ii) préparer la pérennisation des acquis du projet, l'Organisation a décidé de conduire une évaluation à cet effet.

1.2. Cadrage de l'évaluation

1.2.1. Portée de l'évaluation

La portée thématique de l'évaluation est corrélée aux besoins émis par les Termes de Référence (TdR) portant sur la recherche des informations permettant d'apprécier les changements découlant de l'intervention de FODER dans le cadre du projet EcoNorCam en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et des pratiques de gestion des terres et des ressources naturelles autour du PNB. Cette évaluation s'est faite à la lumière des informations qualitatives et quantitatives disponibles dans l'optique d'éclairer et d'expliquer autant que possible le niveau des différentes dimensions de la performance globale de l'intervention de FODER en matière d'accompagnement au changement. L'évaluation doit permettre au commanditaire de disposer des informations sur le Projet suivant les critères de pertinence/cohérence, d'efficacité/impact et de durabilité.

S'agissant de la portée géographique, l'évaluation a ciblé les villages du paysage d'EcoNorCam. Toutefois, l'ensemble de ces villages n'ont pas été couverts par l'évaluation dans la mesure où quelques-uns ont été sélectionnés en concertation avec FODER pour servir d'échantillon à la réalisation de l'étude. Il s'agit des localités de Banda (ZIC 1), Dogba et Manguienwa (ZIC 4), Ouro André (ZIC 8), Agorma et Na'ari (ZIC 7). Les localités de Pani, Larki, Wafango et Mbougma (ZIC 9) initialement sélectionnées, ont finalement été abandonnées pour des raisons d'insécurité due à la récurrence des enlèvements dans la période de l'étude.

La dimension chronologique de l'évaluation couvre l'ensemble de la période de mise en œuvre des activités du Projet EcoNorCam, soit quatre (04) années du Janvier 2021 à Octobre 2024.

1.2.2. Champs d'investigation

Les domaines d'analyse recommandés par les TdR pour l'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement exécutées par/sous la responsabilité du FODER, sont globalement alignés aux critères classiques d'évaluation du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE tels qu'ils ont été révisés et complétés par EvalNet en 2018-2019 à savoir :

- ➔ **La pertinence/cohérence** est considérée comme l'adéquation des objectifs initialement visés aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles prévus et bénéficiaires auxquels le Projet est censé s'adresser ainsi qu'à l'environnement matériel et politique dans lequel il opère, notamment celui spécifique niveau de développement. La pertinence englobe le concept de

capacité de réaction du Projet face aux changements et l'émergence des priorités et besoins de développement. La cohérence quant à elle impose d'examiner l'alignement des actions à évaluer sur les initiatives similaires antérieures et/ou en cours.

- ➔ **L'efficacité** qui mesure le niveau de réalisation des résultats escomptés ou la mesure des progrès réalisés pour les atteindre. L'appréciation de l'efficacité se penchera sur l'examen des contributions apportées par une action à la réalisation des résultats escomptés. L'analyse à ce niveau amène à se concentrer sur la mesure du niveau d'atteinte des résultats par l'analyse de la progression des cibles fixées pour les indicateurs, ainsi que par la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints, la mesure des écarts et leur analyse.
- ➔ **L'impact** qui mesure l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des bénéficiaires directs ou indirects des actions d'accompagnement au changement menées par I FODER.
- ➔ **La durabilité/viabilité** mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives ayant nécessité l'accompagnement de FODER dans le cadre du projet EcoNorCam perdureraient après que ledit projet ait touché à sa fin. Autrement, il s'agira d'apprécier ici la capacité endogène à maintenir ou diriger pour garantir les résultats/acquis des actions d'accompagnement au changement après la fin du projet.

1.3. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du Projet EcoNorCam se déclinent en objectifs général et spécifiques.

1.3.1. Objectif général de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam est de fournir les informations permettant d'apprécier les changements induits par les interventions dudit projet en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et des pratiques de gestion des terres et des ressources naturelles autour du PNB.

1.3.2. Objectifs spécifiques de l'évaluation

Plus concrètement, l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam vise à :

- Collecter et documenter les informations et données sur les acquis et bonnes pratiques du projet en lien avec les accompagnements au changement des pratiques ;
- Relever les contraintes et défis persistants en lien avec le changement des pratiques et des comportements des acteurs ;
- Formuler des propositions pour la pérennisation des acquis du projet.

1.4. Résultats attendus de l'évaluation

Au terme de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, les résultats ci-après devraient être atteints :

- Les informations et données sur les acquis et bonnes pratiques du projet en lien avec les accompagnements au changement des pratiques sont disponibles ;

- Les contraintes et défis persistants en lien avec le changement des pratiques et des comportements des acteurs sont identifiées et documentés ;
- Les propositions pour la pérennisation des acquis du projet sont formulées en liaison avec les différentes parties prenantes.

1.5. Livrables de l'évaluation

Les livrables de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam sont constitués par :

- Un rapport présentant les acquis et bonnes pratiques du projet ainsi que les contraintes et propositions de pérennisation desdits acquis ;
- Un article de synthèse des acquis et contraintes en matière de renforcement de la sécurité alimentaire ;
- Un article présentant le résumé des acquis et défis en lien avec le changement des pratiques et des comportements des acteurs autour de la gestion des ressources naturelles et des terres.

1.6. Difficultés rencontrées et mesures de mitigation

Les difficultés rencontrées pendant la conduite de la mission et les mesures de mitigation prises pour les contourner sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Description des difficultés et mesures de mitigation

N°	Difficulté identifiée	Description de la difficulté	Mesure de mitigation
1	Insécurité dans les zones ciblées par l'évaluation	Plusieurs localités ciblées dans le cadre de l'évaluation n'ont pas été visitées en raison du phénomène d'insécurité (Pani, Bougma, Larki et Wanfango)	Lorsque cela était possible (disponibilité du réseau téléphonique), les consultations des parties prenantes clés se sont faite par téléphone
2	Indisponibilité de certains acteurs ciblés	La mission s'étant déroulée pendant la période de récoltes, certains acteurs ciblés étaient indisponibles	
3	Réduction du nombre des acteurs consultés dans le cadre de l'EPIC	Contrairement à la dernière EPIC, les nombre des acteurs ayant participé à l'activité a été réduite pour des raisons budgétaires et pour des raisons liées à l'insécurité	La méthode de l'extrapolation linéaire a été utilisée
4	Tous les services du MINFOF n'ont pas pu être consultés dans le cadre de cette activité	Certains services, en l'occurrence le service de conservation du PNB n'a pas réagi dans les délais à la sollicitation du consultant	Les points qui devraient être abordés lors de cet consultation seront traités à l'occasion de l'évaluation finale du projet EcoNorCam prévu pour la fin du mois de Novembre 2024

2. Méthodologie

L'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam s'est faite suivant une approche méthodologie adaptée à la spécificité de l'activité et dans le respect de certains principes consacrés et observables en matière d'évaluation des projets.

2.1. Description de démarche et de l'approche méthodologique

2.1.1. Etapes de l'évaluation

La mission d'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam s'est faite dans le respect des phases ci-après :

- **La collecte des données** qui a été réalisée à travers la revue documentaire et la consultation des parties prenantes clés.
 - **La revue documentaire** : Elle a consisté en de lectures préalables ayant permis d'avoir un état des lieux des informations relatives changements induits par les interventions du projet EcoNorCam en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et des pratiques de gestion des terres et des ressources naturelles autour du PNB. La revue documentaire a principalement ciblé (i) les rapports d'activités et de mission de FODER ; (ii) la Stratégie d'accompagnement au changement, (iii) les rapports de formation ; (iv) les rapports d'étude produits dans le cadre de la mise en œuvre du projet EcoNorCam, (v) les documents stratégiques nationaux sur lesquels s'arriment les logiques de changements recherchées par les interventions de FODER en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et des pratiques de gestion des terres et des ressources naturelles autour du PNB, (vi) les conventions internationales et autres actes juridiques internationaux en lien avec la mission, (vii) les actes règlementaires du domaine de la mission ainsi que (viii) plusieurs autres publications jugées pertinentes pour l'atteinte des objectifs recherchés par l'évaluation.
 - **La consultation des parties prenantes clés** : Il s'est agi sur la base d'un guide d'entretiens, d'échanger avec les acteurs institutionnels et non institutionnels préalablement identifiées. Ces derniers se sont prononcés sur un ensemble de questions en lien avec :
 - Les acquis et bonnes pratiques du projet EcoNorCam suite à l'exécution des actions d'accompagnement au changement dans les domaines du renforcement de la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et de la gouvernance/la lutte contre la corruption ;
 - Les contraintes et défis persistants en lien avec le changement des pratiques et des comportements des acteurs dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et la lutte contre la corruption ;
 - Les propositions pour la pérennisation des actions d'accompagnement au changement dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et de la gouvernance/la lutte contre la corruption.
 - **Les visites de terrain** ont quant à elles permis de témoigner de visu des acquis physiques du projet EcoNorCam en vue d'apprécier leur durabilité et leur survivance au projet.
- **Le traitement des données** : Elle a permis de vérifier la fiabilité des informations qui ont servi à rédiger les livrables attendus de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam. Plus concrètement, il s'est agi d'une vérification préalable de chaque information fournie par les parties prenantes consultées pour s'assurer qu'elles contribuent à l'obtention des résultats escomptés de l'évaluation. A cette étape, les réponses inexacts ou considérées comme inappropriées/incohérentes ont soit été corrigées

après une nouvelle consultation des parties prenantes, soit n'ont pas été considérées pour éviter de dénaturer ou de fausser les résultats de la mission.

- **L'analyse des données** : Les informations obtenues étant à la fois quantitatives et qualitatives, la méthode d'analyse des données a pris en considération cette spécificité.
 - **L'analyse des données quantitatives** s'est fait grâce à l'outil Kobotoolbox sur la base des informations fournies par les acteurs clés et remplies en ligne par les agents de collecte des données. Les réponses ainsi fournies ont été exploitées au fur et à mesure que la collecte de données progressait. Les figures représentant les réponses des différentes catégories d'acteurs consultées sont produites pour illustrer la plupart des résultats mis en exergue dans les différents livrables (rapports et articles).
 - **L'analyse des données qualitatives** : Elle a consisté à organiser les informations conceptuelles et autres feedbacks des acteurs clés consultés pour renseigner chacun des domaines de changement ciblé par l'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam.
- **L'interprétation des données** : C'est le moyen par lequel les principales tendances en lien avec les résultats attendus de l'évaluation ont été captées. L'interprétation des données s'est faite suivant la combinaison de plusieurs approches à savoir :
 - **L'approche descriptive** pour faciliter la structuration et le résumé des ensembles de données issues de plusieurs variables en lien avec les changements obtenus dans le cadre du projet EcoNorCam, sans privilégier ou négliger aucune d'entre elles ;
 - **La méthode stratégique** pour comprendre et justifier le positionnement des différentes catégories d'acteurs directement ou indirectement impliqués/concernés par les interventions de FODER dans le cadre du projet EcoNorCam¹ ;
 - **La méthode juridique** pour l'analyse et l'interprétation des textes de loi et autres documents de stratégie en lien avec les différents domaines d'intervention du FODER dans le cadre du projet EcoNorCam. Cette méthode a permis de capter l'alignement des interventions de FODER à certains actes réglementaires en vigueur au Cameroun².
 - **L'approche prescriptive** qui a servi à formuler des recommandations et des options de décision sur la manière de tirer parti des situations générées par l'existence des contraintes et d'en atténuer éventuellement les potentiels risques.
- **La production des livrables** : Le présent rapport constitue le premier livrable exigé dans le cadre de la mission d'évaluation des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam. Les autres livrables qui feront suite à ce rapport sont :
 - Un article de synthèse des acquis et contraintes en matière de renforcement de la sécurité alimentaire ;

¹ La méthode stratégique a été développée par Crozier et Friedberg. Elle suggère de repenser l'organisation comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir entre ses principaux acteurs. Cette approche met en exergue la nature des relations de pouvoir qui structurent l'organisation ou le champs social au sein duquel les comportements des acteurs s'analysent désormais sous la forme de stratégies personnelles visant à garantir une position de pouvoir ou au contraire à se prémunir du pouvoir des autres acteurs. Cf. Crozier Michel et Friedberg Erhard, L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points / Essais, 1977.

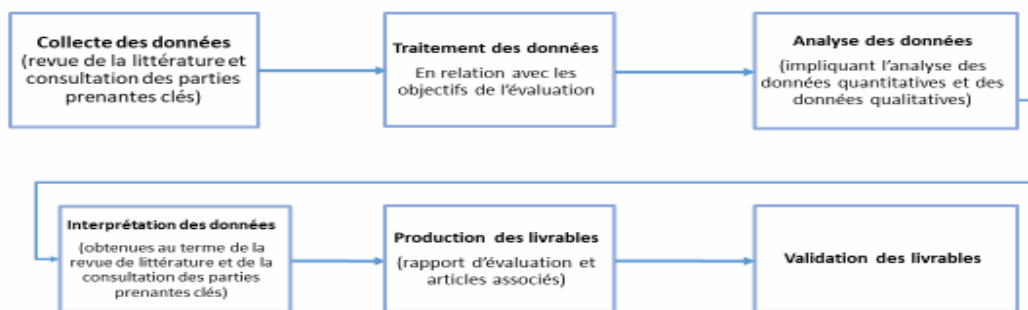
²Cf. Boris Barraud, « La méthodologie juridique », in La recherche juridique (les branches de la recherche juridique), L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2016, p. 167 s.

- Un article présentant le résumé des acquis et défis en lien avec le changement des pratiques et des comportements des acteurs autour de la gestion des ressources naturelles et des terres.

Box 2. Synthèse de l'approche méthodologique

En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes incluant une dimension qualitative et quantitative articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés et de la collecte des données auprès des parties prenantes du projet EcoNorCam concernées par les activités d'accompagnement menées par le FODER. D'autres méthodes telles que l'examen et l'analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources, des inventaires de résultats, et les visites d'observation et les groupes de discussion, ont également été utilisées.

La conduite de la mission a été découpée en trois principales phases, à savoir (i) une phase de cadrage de la mission essentiellement consacrée à la collecte de la documentation nécessaire à la compréhension de la logique d'intervention du projet, et au cadrage de la mission afin de s'assurer d'une compréhension partagée des attentes des parties prenantes de la mission ; (ii) une phase de collecte des données caractérisée par la collecte et l'exploitation des données collectées auprès des sources secondaires et de celles résultant des entretiens avec les acteurs clés, la visite des sites de mise en œuvre des interventions ; et (iii) une phase de rédaction des livrables de la mission qui a donné lieu à la production du présent rapport et des articles exigés dans les TdR.



2.1.2. Description de la méthode d'évaluation de la perception de l'intensité de la corruption auprès des parties prenantes cibles

La méthode utilisée pour le calcul de la note de perception de l'intensité de la corruption a été validée par la CONAC en 2010 et, depuis lors, est régulièrement utilisée non seulement dans le cadre des évaluations de la mise en œuvre de la SNLCC mais aussi pour la mise à jour de la perception de l'intensité de la corruption dans le secteur des forêts et de la faune³. Le calcul de cette

note s'est fait ainsi qu'il suit :

- **Une attribution d'une note comprise entre 0 et 10** avec la logique selon laquelle plus la note est élevée (se rapproche de 10) plus la note traduit une forte perception de l'intensité de la corruption plus la note est basse (se rapproche de 0) plus elle traduit une faible perception de l'intensité de la corruption ;
- **Une addition des notes** obtenues des différents répondants ;
- **Une division du résultat de la somme obtenue** au terme de l'opération ci-dessus décrite par le nombre de répondants pour obtenir une moyenne de la note de perception de l'intensité de la corruption dans le domaine de l'enquête ;
- **La note moyenne** ainsi obtenue sera résumée suivant la logique détaillée dans le tableau ci-après :

Tableau 2: Signification de la note de perception de l'intensité de la corruption par intervalle

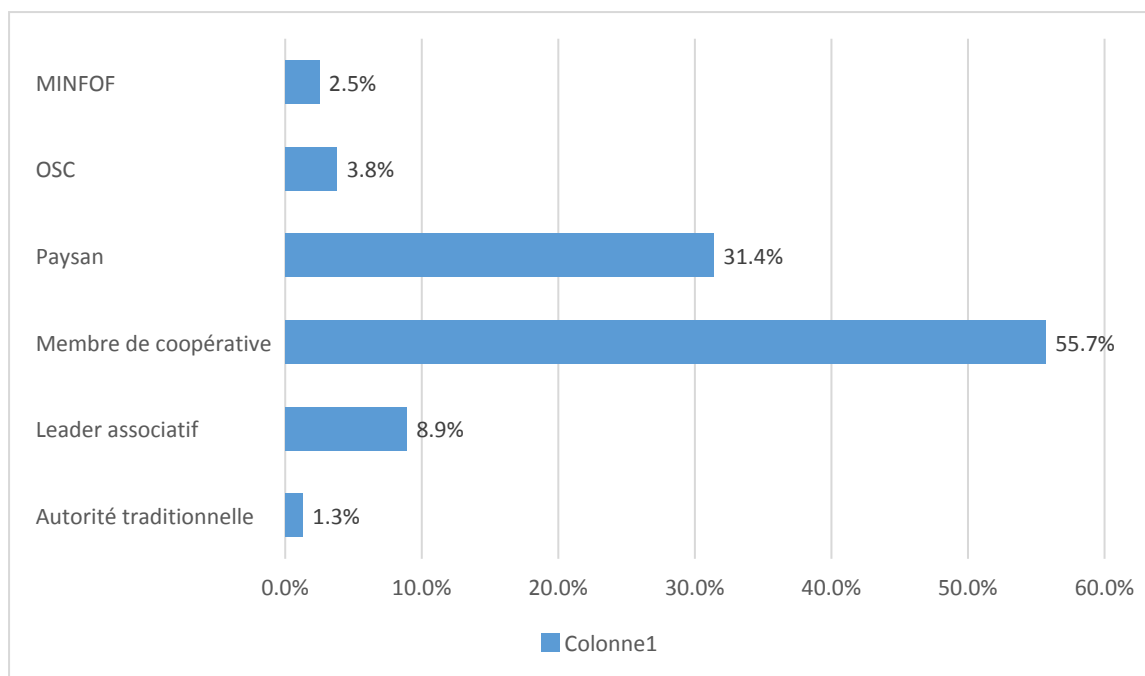
Ordre de grandeur	Entre]0 et 3] ou	Entre]3 et 6] ou	De]6 à 10[ou
Opinion matérielle exprimée	« Le secteur est peu corrompu » ou « Le niveau de corruption dans le secteur est tolérable »	Le secteur est moyennement corrompu	Le secteur est totalement corrompu

2.1.3. Les cibles de l'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam

Au-delà de la revue de littérature, la collecte des données s'est faite par des échanges avec certaines catégories d'acteurs considérés comme étant des parties prenantes clés pour l'évaluation. Ce sont les acteurs qui selon leur statut, participent ou bénéficient des activités menées dans le cadre de la composante 3 d'EcoNorCam soit en tant que détenteurs de devoirs (acteurs institutionnels) ou détenteurs de droits (acteurs non institutionnels). Au terme de la collecte de données, 79 personnes ont été interrogés desquels 44 (57,1%) étaient des membres de coopératives et 22 (28,6%) étaient des paysans, 7 (9,1%) étaient des leaders associatifs, 3 (3,9%) étaient des OSC, 2 (2,5%) étaient des agents du MINFOF et 1 (1,3%) était une autorité traditionnelle. La figure ci-dessous indiquent les acteurs consultés et leur proportion :

Figure 1: Répartition des personnes interrogées selon la catégorie

³ Cf. Talla Marius, Laurence Wete Soh, Systematization of corruption in the forest and wildlife sector in Cameroon: failed effort to promote good governance? Working paper N°2 December 2017; et FODER, 2015: Amélioration de l'indice de l'intensité de la perception de la corruption dans le secteur des forêts et de la faune: lueur ou leurre quant à l'amélioration de la gouvernance forestière au Cameroun?



NB : Autant que possible, l'interview s'est faite dans la considération des aspects genre et dans la représentativité qualitative et quantitative et thématique des secteurs à interviewer.

2.2. Cadre d'analyse des résultats des initiatives d'accompagnement au changement d'EcoNorCam, domaines ciblés et considérations éthiques

2.2.1. Cadre d'analyse et domaines ciblés

Les résultats des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam ont été analysés sur la base d'une échelle de notation allant de 1 à 6 correspondant à : 1 (Très Insatisfaisant) ; 2 (Insatisfaisant) ; 3 (Modérément Insatisfaisant) ; 4 (Modérément Satisfaisant) ; 5 (Satisfaisant) ; 6 (Très Satisfaisant).

Tableau 3: Echelle d'appréciation des performances des critères d'évaluation

NOTE	APPRECIATION	Eléments d'appréciation
6	Très satisfaisant	les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
5	Satisfaisant	les aspects positifs sont apparus plus importants que les aspects négatifs
4	Modérément satisfaisant	les aspects positifs sont apparus au moins aussi importants que les aspects négatifs
3	Modérément insatisfaisant	les aspects négatifs sont apparus légèrement plus importants que les aspects positifs
2	Insatisfaisant	les aspects positifs sont apparus faibles par rapport aux aspects négatifs
1	Très insatisfaisant	il est apparu des déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs

Cette appréciation se fera sur la base du questionnement des thématiques dans lesquels le FODER a mené des actions d'accompagnement. Ces thématiques sont les suivantes :

- Le renforcement de la sécurité alimentaire ;

- L'autonomisation des femmes
- La gouvernance et la lutte contre la corruption.

2.2.2. Considérations éthiques

L'évaluation s'est faite dans le respect des trois principes éthiques de base suivants applicables à la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données.

- **Respect des participants** : protéger l'autonomie de toutes les personnes, les traiter avec courtoisie et respect et permettre un consentement éclairé ;
- **Bienfaisance** : respecter les décisions des participants et les protéger contre tout préjudice ;
- **Justice** : veiller à la répartition équitable des coûts et des avantages entre les participants potentiels à l'évaluation - et une part égale pour chaque personne.

Le respect de ces trois principes de base passait systématiquement par les règles suivantes, que l'équipe d'évaluation a appliquées durant tout le processus de collecte et de traitement des données.

- **Assurer le consentement libre et éclairé des participants** (fournir à un potentiel participant, des informations adéquates sur l'évaluation afin de lui permettre de prendre une décision éclairée sur sa participation volontaire) ;
- **Assurer la confidentialité et l'anonymat des participants** (prendre toutes les dispositions pour garantir l'anonymat des informations recueillies en usant de stratégies afin que les informations ne permettent pas d'identifier les participants à l'évaluation) ;
- **Assurer la sécurité des participants à l'évaluation** (veiller à ce que les entretiens individuels et les groupes de discussion se déroulent dans des endroits qui ne mettent pas en danger les participants et qui ne compromettent pas leur anonymat).

3. Analyse évaluative des résultats des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

3.1. Examen de la pertinence des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

L'analyse de la pertinence des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam apprécie l'adéquation des objectifs desdites actions avec les problèmes, besoins et priorités réels de ses groupes-cibles et bénéficiaires d'une part et avec l'environnement matériel et politique dans lequel elles (ces actions) sont déployées d'autre part. Plus concrètement, le niveau de pertinence des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam a été mesuré à partir de leur alignement sur les priorités des parties prenantes et de l'analyse de la construction de leur cadre de résultats.

3.1.1. Alignement des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam sur les priorités internationales et nationales

L'alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam aux priorités internationales et nationales auxquelles le Cameroun a souscrit garantit de ce fait leur pertinence.

3.1.1.1. Alignement des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam sur les priorités internationales souscrites par le Gouvernement camerounais

Les actions d'accompagnement du projet EcoNorCam participent à la mise en œuvre au niveau national des priorités internationales auxquelles les pouvoirs publics camerounais ont régulièrement souscrit dans les domaines ciblés par l'évaluation. En effet, les actions d'accompagnement du projet EcoNorCam exécutées par le FODER contribuent à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les actions d'accompagnement au changement développées dans le cadre du projet EcoNorCam sont directement ou indirectement conformes à plusieurs Objectifs de Développement Durable en l'occurrence :

- L'ODD 1 : **Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.** Les activités d'accompagnement au changement relatives à l'autonomisation des femmes contribuent à l'élimination/réduction de la pauvreté dans les localités ciblées par le projet EcoNorCam.
- L'ODD 2 : **Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.** Les actions d'accompagnement au changement élaborées pour renforcer la sécurité alimentaire contribuent à l'atteinte de cet objectif dans les localités du paysage d'EcoNorCam.
- L'ODD 3 : **Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.** La faim affaiblit les défenses immunitaires et favorise la survenue de maladies. La malnutrition augmente le risque pour les enfants de mourir de maladies diarrhéiques, de pneumonie et de rougeole, en particulier car ils n'ont pas accès à des services de santé vitaux. En conséquence, les efforts déployés en matière de renforcement de la sécurité alimentaire participent également à l'atteinte de cet objectif dans la mesure où ils favorisent la prévention des maladies liées à la malnutrition chez les enfants dans les zones ciblées par le projet.
- L'ODD 4 : **Assurer à tous, une éducation équitable, inclusive, de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.** Les programmes d'alphabétisation ainsi que les formations diverses dispensées dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du projet EcoNorCam favorisent l'atteinte de cet ODD.

- **L'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.** Les actions d'accompagnement au changement visant indistinctement les acteurs des deux sexes et, les femmes étant particulièrement ciblées par les programmes d'autonomisation, l'on peut raisonnablement considérer qu'elles (les actions d'accompagnement au changement) favorisent l'atteinte de cet ODD au sein des communautés de la zone d'intervention du projet EcoNorCam.
- **L'ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.** Les activités d'accompagnement au changement destinées à l'autonomisation des femmes sont des leviers de croissance économique dans les localités cibles du projet EcoNorCam.
- **L'ODD 15 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.** La proposition des pratiques agricoles durables sont le moyen par lequel les actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam contribuent à l'atteinte de cet ODD dans la zone cible.

L'alignement des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam relatives au renforcement de la sécurité alimentaire sur le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition concerne les recommandations ci-après :

- **La recommandation 4.05 qui promeut l'équité Homme femme dans la sécurité alimentaire et la nutrition à travers la prise en compte des sexospécificités dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.** En ciblant indistinctement les hommes et les femmes, les actions d'accompagnement au changement exécutées par le FODER participe de la mise en œuvre de cette recommandation.
- **La recommandation 4.06 qui insiste sur l'accroissement durable de la productivité et de la production agricoles sur le plan social, économique et environnemental.** Les actions d'accompagnement menées dans le cadre du projet EcoNorCam ayant contribué à l'amélioration de la production agricole dans les localités du paysage d'EcoNorCam, elles ont favorisé la mise en œuvre de cette autre recommandation dans la région du Nord.
- **La recommandation 4.11 relative à la sécurité mondiale et aux changements climatiques.** En proposant des pratiques agricoles qui réduisent l'empreinte carbone et qui tiennent compte de la nécessité de réduire les causes des changements climatiques, les actions d'accompagnement au changement ont contribué à l'implémentation de cette recommandation du Cadre stratégique Mondial.
- **La recommandation 4.17 liée à la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.** Cette recommandation du Cadre stratégique Mondiale est prise en compte par les actions d'accompagnement du projet EcoNorCam dans la mesure où elles consistent entre autres aux pratiques agricoles qui réduisent l'impact de l'agriculture sur les ressources naturelles des aires protégées (ZIC et Parc national de la Bénoué) du paysage d'EcoNorCam.

Les actions d'accompagnement du projet EcoNorCam sont alignées au Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels à plusieurs égards. Elles ont en effet contribué à la mise en œuvre dans les localités ciblées par le projet des droits ci-après :

- **Le droit à la non-discrimination :** ce droit suppose l'interdiction de traiter moins favorablement une personne en raison de critères, réels ou supposés, tels que l'apparence, la croyance, l'âge ou le sexe. Les actions d'accompagnement au changement menées par le FODER dans les domaines du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre la corruption respecte cette exigence dans la mesure où elles ciblent aussi bien les hommes que les femmes, les personnes valides que les

personnes vivant avec un handicap sans exclure les bénéficiaires du fait de leur confession religieuse.

- **Le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes ou égalité des sexes** qui garantit que toute personne, homme ou femme, peut participer activement et fructueusement au développement de sa vie, de sa communauté et de la société, sans subir de discrimination au seul motif qu'elle est un homme ou une femme. La conception des actions d'accompagnement au changement exécutées par le FODER dans le cadre de la mise en œuvre du projet EcoNorCam favorise l'inclusion sociale et renforce indirectement la lutte contre les discriminations sexistes au sein des communautés cibles.
- **Le droit d'être à l'abri de la faim** : ce droit qui peut être assimilé au droit à l'alimentation est effectif lorsque chaque homme, femme et/ou enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. L'effectivité de ce droit est de manière directe l'objectif des activités de renforcement de la sécurité alimentaire et de manière plus indirecte celui des activités d'autonomisation des femmes et de lutte contre la corruption.

Les actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam sont également alignées à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Cet alignement s'illustre par leur contribution à l'atteinte des droits consacrés ci-dessous :

- **Le droit à l'éducation** (article 17 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples) : il s'agit du droit de chaque être humain d'être éduqué, d'avoir accès à la connaissance et qui lui permette de s'épanouir. La conception des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam permet l'apprentissage des différentes catégories de bénéficiaires que ce soit en termes de d'acquisition des savoirs en matière de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, de lutte contre la corruption ou encore d'alphabétisation (surtout des femmes grâce au programme d'alphabétisation destinées à ces dernières par le projet).
- **Le droit au développement économique, social et culturel, dans le strict respect de la liberté, de l'identité et à la jouissance égale du patrimoine commun** (Article 18) : les activités d'accompagnement au changement en lien avec l'autonomisation des femmes ou l'acquisition des savoirs sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement concourent au respect de ce droit.

Les actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam sont conformes à plusieurs recommandations de la **Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption**. Dans le cadre de l'exécution du projet EcoNorCam, FODER a envisagé plusieurs initiatives de lutte contre la corruption. Cette option se justifie par le fait que la corruption est l'un des principaux vecteurs de l'illégalité et de la situation d'extrême vulnérabilité des aires protégées (PNB et ZIC) et des communautés du paysage d'EcoNorCam. Se faisant, les actions d'accompagnement au changement contribuent à la mise en œuvre au niveau local de la Convention des Nations Unies contre la corruption (ratifiée par le Cameroun en 2006) et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption (ratifiée par le Cameroun en 2011).

Plus concrètement, les actions d'accompagnement au changement initiées en matière de lutte contre la corruption contribuent à exécuter :

- Les recommandations ci-dessous de la CNUCC :
 - **L'évaluation périodique des instruments juridiques et mesures administratives pertinents en vue de déterminer s'ils sont adéquats pour prévenir et combattre la corruption** (article 5.3). La programmation des Evaluations de la perception de l'intensité

de la corruption (EPIC) est le moyen par lequel les actions d'accompagnement au changement permettent d'opérationnaliser cette recommandation.

- **L'accroissement et la diffusion des connaissances concernant la prévention de la corruption** (article 6.1.b) : la planification de séances formations des OSC et des communautés et des campagnes de sensibilisation de masse intégrant les messages anticorruptions sont autant de moyens par lesquels les actions d'accompagnement au changement contribuent à l'implémentation de cette recommandation.
 - **La participation de la Société civile à la lutte contre la corruption** (article 11) : en prévoyant des actions d'accompagnement relatives à la lutte contre la corruption, cette autre recommandation de la Convention est de fait considérée.
- Les objectif et principes suivants de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption :
- **Promouvoir le développement socio-économique par l'élimination des obstacles à la jouissance des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques**: les initiatives d'accompagnement au changement en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes et celles consistant en la structuration des femmes et des jeunes contribuent à l'atteinte de cet objectif.
 - **Condamnation et rejet des actes de corruption, des infractions assimilées et de l'impunité** : les formations en matière de LCC dispensées par FODER et la conduite des EPIC vont dans le sens de l'atteinte de cet autre objectif de la Convention dans la zone du PNB.

3.1.1.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam sur les priorités nationales

Les priorités nationales sur lesquelles s'alignent les actions d'accompagnement au changement sont le cadre Stratégie de performance 2022-2030 du MINFOF notamment le Programme 056 relatif à la Sécurisation et valorisation des ressources faunique et des aires protégées, la Stratégie de développement du secteur rural et plan national d'investissement agricole (SDSR/PNIA) contenues dans la SND30, la SNLCC ainsi que la Loi N° 2018/020 du 11 Décembre 2018 portant Loi-Cadre sur la sécurité sanitaire des aliments.

- **Le cadre Stratégie de performance 2022-2030 du MINFOF notamment le Programme 056 relatif à la Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées** : Ce programme du MINFOF a pour objectif de « gérer durablement et valoriser la faune et les Aires protégées ». Les actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam visant essentiellement à améliorer la sécurisation et la valorisation des ressources fauniques du PNB, elles participent par conséquent à l'atteinte de l'objectif assigné à ce programme.
- **La Stratégie de développement du secteur rural et plan national d'investissement agricole (SDSR/PNIA)** : cette stratégie comporte deux objectifs stratégiques à savoir (i) l'accroissement durable de la production et de la productivité agricole et non agricole ainsi que l'amélioration de la qualité des produits dans les filières appuyée et (ii) l'augmentation des plus-values que les petits producteurs et entrepreneurs ruraux peuvent tirer de leurs produits en leur facilitant l'accès à des services marchands et des opportunités de marché. Les actions d'accompagnement exécutées dans le cadre du projet EcoNorCam contribuent à atteindre ces deux objectifs. En effet, la formation des communautés sur les nouvelles techniques agricoles, la fabrication et l'utilisation du compost, etc. contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique 1 de cette stratégie. Le programme de structuration des paysans et la formation aux activités génératrices de revenus contribuent quant à eux à l'atteinte de l'objectif spécifique 2.

- **La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, Pour la transformation structurelle et le développement inclusif (SND30) :** Les actions d'accompagnement au changement sont en cohérence avec la SND30 à plusieurs égards. En effet, la Vision du Cameroun reprise dans le Document stratégique SND30 ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Pour réaliser cette Vision, quatre objectifs généraux ont été formulés ainsi qu'il suit : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ; et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique. Ces objectifs intègrent l'amélioration du service public avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption (cf. 6.3.4. Renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt). Les différentes actions d'accompagnement au changement développées dans le cadre du projet EcoNorCam contribuent à la réduction de la pauvreté au sein des communautés cibles et accroissent les revenus des bénéficiaires principalement à travers les activités d'autonomisation des femmes et des jeunes. Les activités de lutte contre la corruption contribuent elles aussi à l'atteinte des objectifs de la SND30 en la matière dans les zones ciblées.
- **La Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) :** la SNLCC a été élaborée pour contribuer à faire du Cameroun un pays où la corruption ne constitue pas un obstacle à l'atteinte aux objectifs de développement. Pour y parvenir, la SNLCC préconise des actions de Prévention (réduire les opportunités de corruption), d'Education (pour inculquer des valeurs positives aux acteurs afin qu'ils résistent contre la corruption), de Conditions (pour réduire la vulnérabilité des acteurs au phénomène de corruption), d'Incitation (pour favoriser l'émulation des acteurs positifs afin que leurs comportements de probité soient dupliqués) et de sanction (pour réprimer les comportements négatifs afin qu'ils ne soient point reproduits). Les actions d'accompagnement au changement du FODER contribuent à la réalisation des objectifs de prévention et d'éducation. En effet, les études diagnostics du phénomène dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles du PNB ainsi que les EPIC vont non seulement permettre aux autorités de disposer des informations appropriées susceptible d'inspirer la prise de décision sur les problématiques de lutte contre la corruption dans la zone mais aussi de sensibiliser les communautés et autres acteurs sur les conséquences du phénomène sur le plan socioéconomique.
- **La Loi N° 2018/020 du 11 Décembre 2018 portant Loi-Cadre sur la sécurité sanitaire des aliments :** les actions d'accompagnement au changement sont conformes à cette norme dans les points relatifs à :
 - L'amélioration de la qualité des aliments produits sur le territoire national, à travers la mise en œuvre de bonnes pratiques de production, de fabrication et d'hygiène, d'un système de maîtrise des risques sanitaires et phytosanitaires ;
 - Le renforcement de la responsabilité de tout producteur, transformateur ou distributeur dans la protection de la santé des consommateurs, par la mise en place des systèmes d'autocontrôle et des autorisations de mise en consommation.

3.1.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam au cadre stratégique du FODER et aux besoins des bénéficiaires

L'alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam au cadre stratégique du FODER et aux besoins des bénéficiaires du projet (EcoNorCam) illustre également leur pertinence.

3.1.2.1. Connexion des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam au cadre stratégique du FODER

Le FODER est une association de droit camerounais intervenant dans la gouvernance des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et de l'environnement ainsi que de l'appui à l'entrepreneuriat rural.

Plus concrètement, il a pour objectifs de :

- Contribuer à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles ;
- Lutter contre toute forme de marginalisation et de discrimination en rapport avec la gestion des ressources naturelles ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Contribuer à l'amélioration des politiques et des lois ;
- Renforcer les capacités de l'association et celles des organisations partenaires.

Les passerelles entre les actions d'accompagnement au changement prévues dans le cadre de l'exécution du projet EcoNorCam et les objectifs du FODER sont définies dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Correspondance des actions d'accompagnement au changement aux objectifs du FODER

N°	Domaine des actions d'accompagnement au changement	Axes d'intervention de FODER	Axes et objectifs stratégiques de FODER correspondant
1	Renforcement de la sécurité alimentaire	- - Entrepreneuriat rural - Biodiversité et environnement	- Amélioration des conditions de vie des populations ; - Amélioration des politiques et des lois ; - Protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles
2	Autonomisation des femmes	- - Entrepreneuriat rural - Gouvernance des ressources naturelles	- Lutte contre la marginalisation et la discrimination ; - Amélioration des conditions de vie des populations - Amélioration des politiques et des lois
3	Lutte contre la corruption	- Gouvernance des ressources naturelles	- Renforcer les capacités de l'association et celles des organisations partenaires - Protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles - Amélioration des conditions de vie des populations - Amélioration des

			politiques et des lois
--	--	--	------------------------

3.1.2.2. Alignement des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam aux besoins des bénéficiaires

La connexion des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam avec les problématiques majeures des secteurs/domaines ciblés réalisée pendant leur phase conceptuelle a créé des conditions propices à l'alignement de ces actions aux besoins des cibles et bénéficiaires.

Expression de l'alignement des actions de renforcement de la sécurité alimentaire aux besoins des communautés

Les actions de formation sur la fabrication et l'utilisation du compost, de formation sur utilisation de l'urine humaine comme engrais organique et la formation sur la fabrication et

- **Les populations et communautés des localités ciblées par les actions d'accompagnement au changement** : Les interventions menées dans le cadre des actions d'accompagnement au changement sont conformes à leurs attentes à

plusieurs niveaux :

- **La résilience face aux problématiques de malnutrition** : l'enquête SMART 2018 indique que la malnutrition chronique dans les régions du septentrion représente 35,9% et que 31% d'enfants de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance⁴. Dans le même ordre d'idées, l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun révèle que la situation d'insécurité alimentaire a connu une détérioration, passant de 12.8% en 2019 à 20.4% en 2020⁵. Ces situations affectent particulièrement la région du Nord et par conséquent les localités ciblées par les actions d'accompagnement au changement. De ce fait, **la projection des actions de renforcement de la sécurité alimentaire répond aux besoins des communautés et des populations de ces zones du point de vue de la lutte contre la faim.**
- **La réduction de la pauvreté au sein des dites communautés** : Le Nord figure parmi les régions les plus concernées par le phénomène de pauvreté au Cameroun. Les chiffres y relatifs mentionnent un taux de pauvreté de près de 68 % contre 37 % dans la moyenne nationale et l'analphabétisme approximativement de 68 % contre 30 % chez les 15 ans et plus, en moyenne nationale. De plus, le taux de pauvreté s'élève à 51,5 % pour les femmes. Cette réalité concerne également les localités ciblées par le projet EcoNorCam. **La prévision des activités d'autonomisation des femmes parmi les actions d'accompagnement au changement répond également aux besoins des communautés en termes de réduction de la vulnérabilité économique des femmes.**
- **Le MINFOF (responsable de la préservation des aires protégées du paysage d'EcoNorCam)**: le paysage d'EcoNorCam comporte plusieurs aires protégées notamment le Parc National de la Bénoué et 06 ZIC. Ces aires protégées bénéficient d'un régime spécial ce qui suppose que les activités y sont règlementées pour assurer la pérennité des espèces sauvages (faune et flore) qui y sont conservées. Le diagnostic du projet EcoNorCam révèle que les règles mises en place pour assurer l'intégrité de ces aires protégées ne sont pas respectées. Il fait état des empiètements caractérisés par la création des plantations dans les limites réservées à ces aires protégées, la pratique de l'orpaillage dans ces zones interdites et des pâturages au sein de ces espaces dédiés. Les conséquences directes de cette situation sont la destruction des espèces de flore dont certaines sont endémiques par les populations locales et pasteurs, la chasse illégale, etc. **En proposant des pratiques**

⁴https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rapport_smartcmr_2018_vf.pdf

⁵ Anaïs DALBA et al., Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun, Avril 2021, https://fscluster.org/sites/default/files/documents/2021.04_cm_r_ensan_report.pdf

agricultures qui réduisent la nécessité d'étendre les terres et par conséquent de s'enfoncer davantage dans les aires protégées, les actions d'accompagnement au changement sont alignées aux attentes des pouvoirs publics en l'occurrence celles du MINFOF (dont la mission première est de préserver les ressources naturelles) et celles du MINAT (dont la mission est de veiller au respect de l'ordre établi).

- **Les OSC de la région du Nord** : La région du Nord comporte plusieurs organisations de la société civile intervenant dans divers domaines/secteurs d'activités parmi lesquels ceux ciblés par les actions d'accompagnement au changement. **En intégrant les activités de renforcement des capacités de cette catégorie d'acteurs (formation et financement des micros projets), les actions d'accompagnement au changement répondent à leurs attentes en matière de renforcement de capacités.**
- **La CONAC** : la mission de la CONAC est de mener des actions de lutte contre la corruption sur l'ensemble du territoire national. Pour y parvenir, elle a entre autres activités élaboré une Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption dont elle pilote la mise en œuvre. Consciente de la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs sociaux dans le processus, elle appelle régulièrement les représentants de tous les piliers d'intégrité à participer à la mise en œuvre de la Société Civile. **C'est en cela que les actions d'accompagnement au changement exécutées dans le domaine de la lutte contre la corruption répondent aux attentes de la CONAC.**

En guise d'illustration, les figures ci-dessous présente le niveau de correspondance des actions d'accompagnement au changement aux besoins des communautés :

Figure 2: Correspondance des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam avec les besoins des communautés

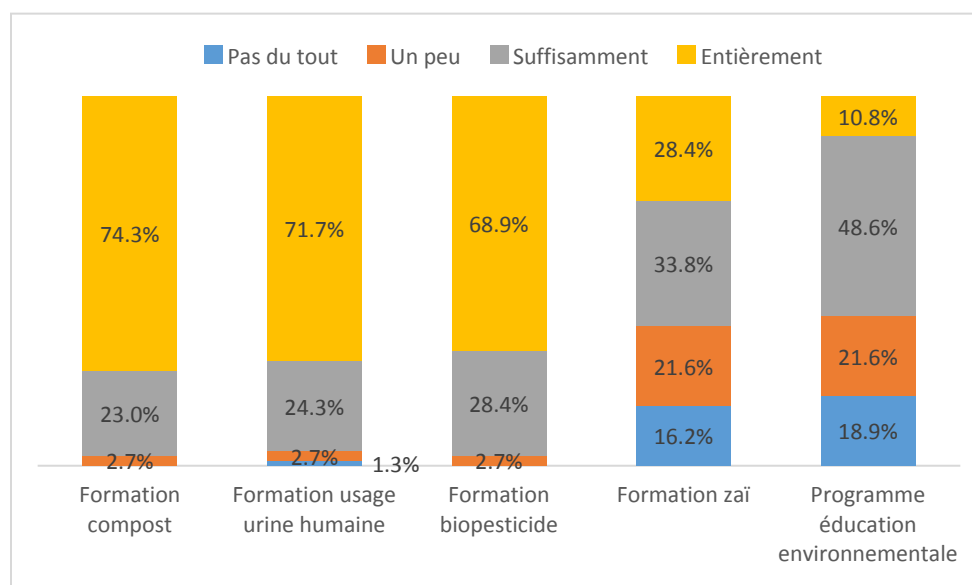
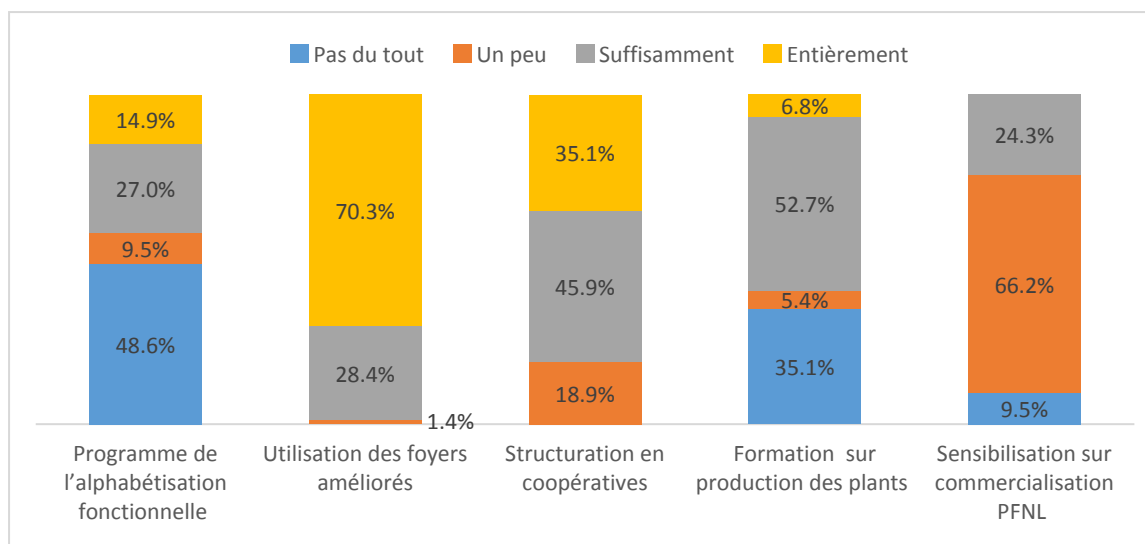


Figure 3: Correspondance des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam relatifs à l'autonomisation des femmes avec les besoins des bénéficiaires



Box 3. La cohérence des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

Il est ressorti des échanges avec le MINFOF que la mise en cohérence des actions d'accompagnement au changement menées dans le cadre du projet EcoNorCam avec d'autres initiatives similaires exécutées dans la zone n'était pas soutenu.

Le cas du projet RESINOC dont les Centres de Ressources Rurales (CRR) jouaient sensiblement le même rôle que les CEP du FODER a été mentionné. Les CRR du RESINOC avaient pour objectif de former les communautés sur la création des pépinières, la fabrication des engrais et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement. Ce manquement a été justifié par l'indisponibilité des ressources financières pour mener des actions de coordination et la faible adaptation des CRR au contexte local.

La pertinence des actions d'accompagnement au changement est effective au regard de : (i) l'accueil qui lui a été réservé par les différentes parties prenantes, ce qui est le reflet d'une adéquation à leurs besoins et attentes, (ii) son alignement constant sur les priorités du Gouvernement camerounais dans les domaines ciblées (renforcement de la sécurité alimentaire, autonomisation des femmes et lutte contre la corruption et (iii) leur cohérence avec les objectifs du FODER.

Sur cette base, bien que la Coordination avec l'initiative similaire du ReSiNoC ait été faible, la pertinence des actions d'accompagnement au changement, est considérée comme globalement Satisfaisante/pertinente ce qui correspond à un score de 5/6.

3.2. Examen de l'efficacité des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

Foyer aménagé à Dogba



Le questionnement de l'efficacité des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam doit être mesurée à l'aune des questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si les actions planifiées ont effectivement été déployées et dans quelle mesure elles

ont atteint les objectifs fixés au vu des produits et effets directs obtenus à leur terme. A cet effet, l'évaluation doit présenter les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés de chacune de ces actions et analyser les domaines dans lesquels ces actions réalisées ont eu de meilleures performances et ceux dans lesquels les performances sont les moins bonnes.

3.2.1. Examen du niveau de réalisation des activités planifiées

Sur la couverture des seize (16) actions d'accompagnement au changement planifiées, l'évaluation note que neuf (15) actions associées aux trois composantes présentent des signes de réalisation effective. Une seule est partiellement réalisée mais compte tenu des délais restant pour la mise en œuvre du Projet EcoNorCam, la finalisation de cette action ne comporte pas de risques majeurs. Les informations recueillies à l'issue de la collecte des données attestent d'une bonne performance du Projet EcoNorCam en matière de réalisation des actions d'accompagnement au changement avec un taux de réalisation de **93,33%**. La situation établie sur la base des données disponibles est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5:Taux de performance des actions d'accompagnement au changement réalisées

N°	Composante	Action d'accompagnement planifiée	Niveau de réalisation			Observations
			Ou i	En parti e	No n	
1	Composante 1 : Renforcement de la sécurité alimentaire	Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost				
		Formation sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique				
		Formation sur la fabrication du bio pesticide				
		Formation sur le zaï				
		Mise en place 07 CEP				08 CEPs effectivement mis en place
		Organisation de 5 campagnes de sensibilisation dans 5 établissements scolaires différents dans le cadre d'un en œuvre d'un programme d'éducation environnementale incluant le changement climatique et la gestion des ressources				04 campagnes réalisées
		Pourcentage du niveau de réalisation des actions d'accompagnement au changement de la Composante	99%			Seule une campagne de sensibilisation reste encore à être organisée dans cette Composante
2	Composante 2: Autonomisation	Mise en place d'un programme de				

	des femmes	l'alphabétisation fonctionnelle			
		Formation et la sensibilisation des ménages sur l'utilisation des foyers améliorés			
		Structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives			07coopératives structurées et 02 en cours de structuration
		Pourcentage du niveau de réalisation des actions d'accompagnement au changement de la Composante	90%		Ce résultat se justifie par le fait que seules 02 coopératives sont encore en cours de structuration
3	Composante 3 : Gouvernance/ Lutte contre la corruption	Réalisation de 02 Evaluation de la Perception de l'Intensité de la Corruption (EPIC)			
		Réalisation de l'étude sur la cartographie des risques de corruption			
		Réalisation de l'étude sur les enjeux de gouvernance des ressources naturelles dans et autour du Parc National de la Bénoué			
		Réalisation de la cartographie des parties prenantes et des institutions du paysage de la Bénoué			
		Vérification des causes de front de dégradation			02 sur 03 réalisées
		Elaboration de la Stratégie d'Accompagnement au Changement (SAC)			
		Formation des OSC sur la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN			
		Sensibilisation des communautés sur les risques liés aux pratiques de corruption			
		Formation des OSC sur l'Observation indépendante externe			

		(SNOIE)		
		Pourcentage du niveau de réalisation des actions d'accompagnement au changement de la Composante	90%	Ce résultat se justifie par le fait que seules 02 actions de vérification des front de dégradations sur 03 planifiées ont été réalisés
4	Taux de réalisation global des actions d'accompagnement au changement planifiées dans le cadre d'EcoNorCam		93,01%	Ce pourcentage traduit le résultat au moment de l'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement planifiées dans le cadre d'EcoNorCam.

Les graphiques ci-dessous illustrent les réponses des membres des communautés sur les différentes activités exécutées dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam :

Figure 4: Répartition des réponses sur le renforcement de la sécurité alimentaire

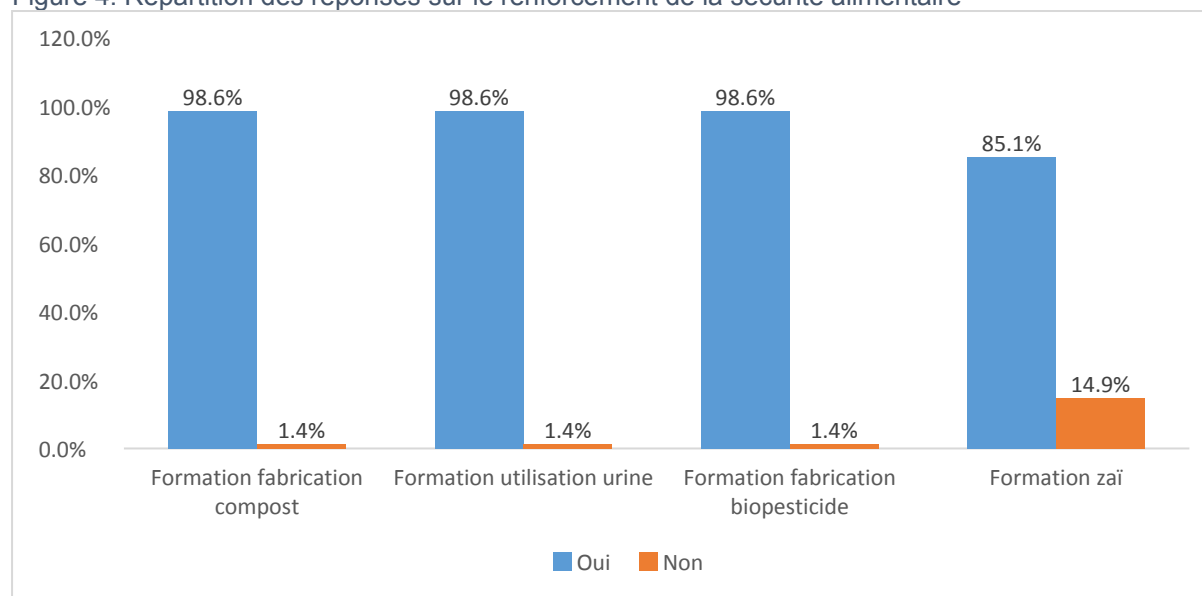


Figure 5: Répartition des réponses sur les activités relatives à la structuration des femmes

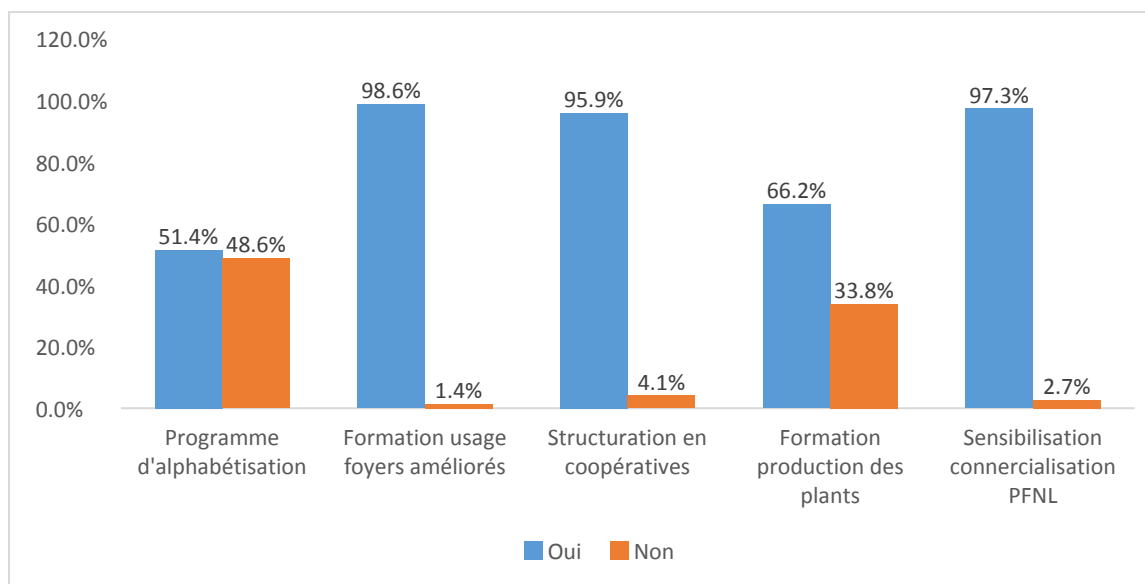


Figure 6: Répartition des réponses sur la participation des activités liées à la promotion de la gouvernance et à la lutte contre la corruption

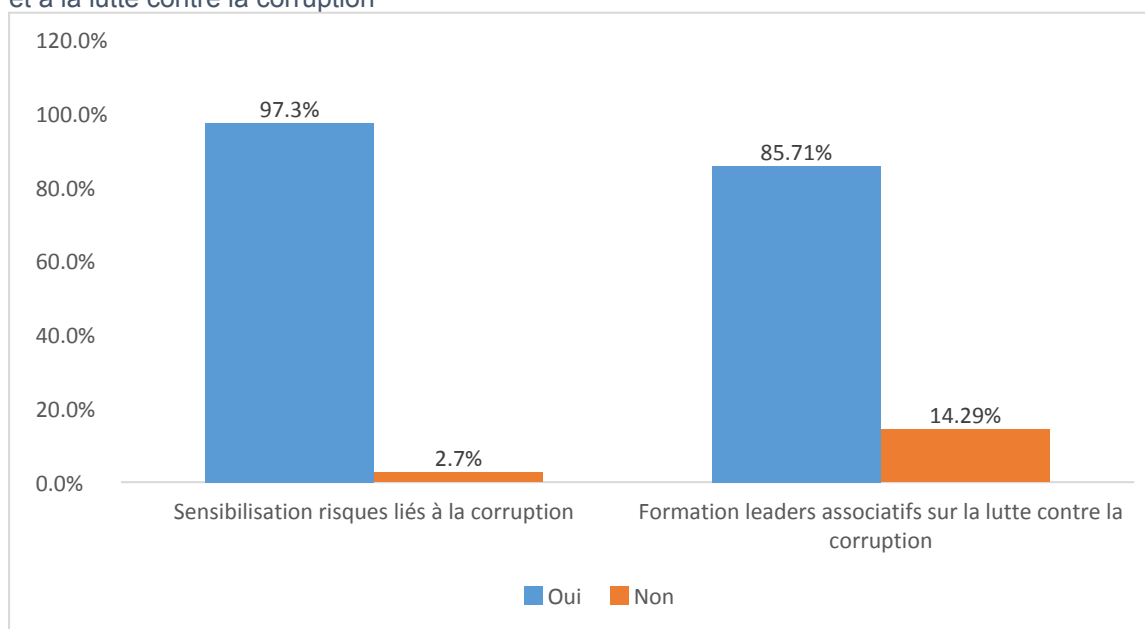
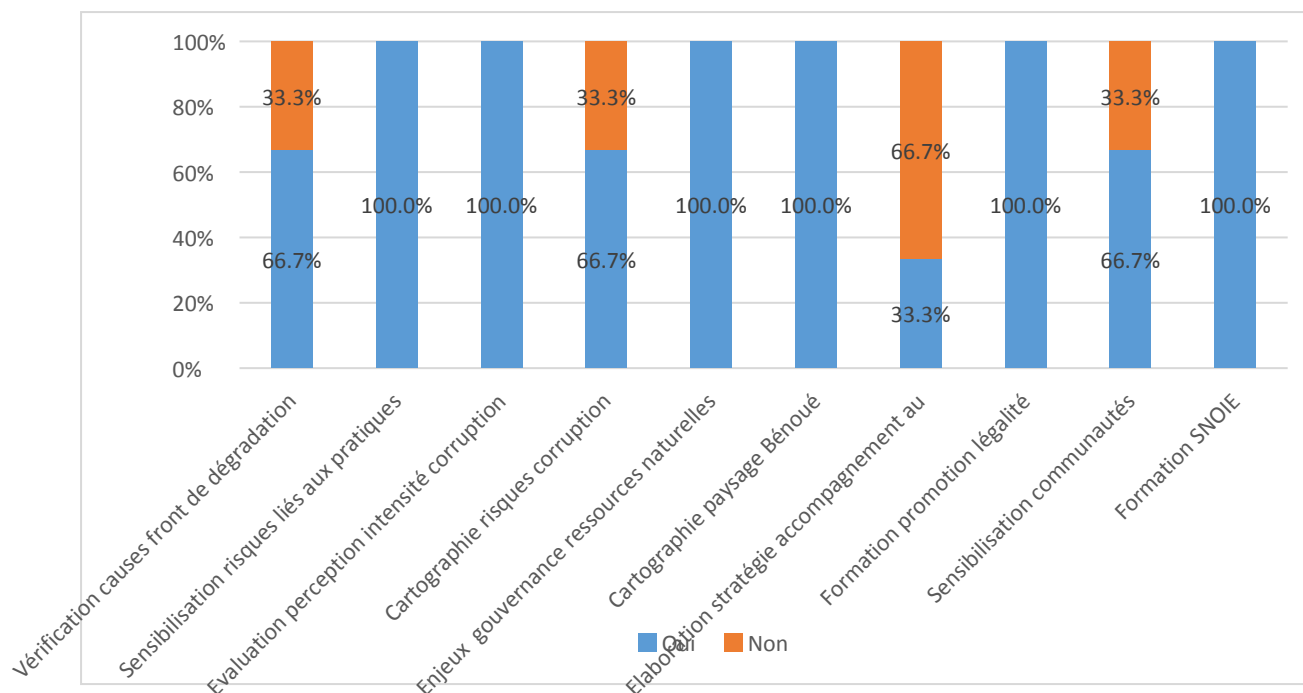


Figure 7: Participation des OSC aux activités de gouvernance et lutte contre la corruption menées par le FODER



3.2.2. Description des facteurs ayant favorisé la réalisation des actions d'accompagnement au changement planifiées

CEP de Dildaga (Dogba)



Les facteurs ayant favorisé la réalisation des actions d'accompagnement au changement sont :

- **L'implication des parties prenantes :** Les parties prenantes ont été impliquées à tous les niveaux de la conception et de l'exécution des actions d'accompagnement au changement. Elles ont été consultées avant l'identification desdites actions pour s'assurer qu'elles répondent à leurs besoins et qu'elles sont susceptibles d'améliorer leurs conditions/qualité de vie dans les domaines du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des femmes et de la gouvernance/ lutte contre la corruption. Les parties prenantes ont également été impliquées dans l'exécution des actions d'accompagnement au changement à travers des renforcements de capacités, des séances de coaching ainsi que des activités de responsabilisation des OSC ou encore des femmes au sein des communautés. En guise d'illustration, cela se vérifie par les activités de sensibilisation à la lutte contre la corruption exécutée par les OSC et par la formation des ménages à la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés exécutées par les femmes (formatrices).
- **La prise en compte des réalités locales dans la planification et l'exécution des activités :** La lecture des rapports rendant compte de la conduite des activités d'accompagnement au changement donne de constater qu'elles ont également pu être mises en œuvre grâce à la considération des réalités locales. Ces réalités sont essentiellement

celles relatives aux coutumes locales, aux périodes de travail (semailles, récoltes, etc.) au sein des communautés ainsi que les contraintes religieuses.

- **L'appropriation des actions par les parties prenantes cibles en l'occurrence les communautés locales et les OSC** : Il ressort des échanges avec les parties prenantes que l'exécution des actions d'accompagnement au changement ont largement été favorisées par leur appropriation par les bénéficiaires et autres cibles. Les communautés se sont facilement appropriées ces actions dans la mesure où les résultats qui en découlent leur sont utiles. C'est notamment le cas pour les activités de formation programmées dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire ou alors celles planifiées pour renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les communautés ont démontré un engouement particulier pour ces activités.

En définitive, ces résultats tangibles des actions d'accompagnement au changement ont été considérablement favorisés par la qualité de sa conception qui a privilégié des actions reposant sur une analyse exhaustive des problématiques en lien avec les enjeux en cours dans la région du Nord d'une part ainsi que par l'adoption d'une démarche de co-construction caractérisée par la concertation constante avec les parties prenantes partenaires d'autre part (MINFOF, OSC, communautés, etc.).

L'option de procéder à une pleine implication des parties prenantes (institutionnelles et non institutionnelles) privilégiée par FODER a créé les conditions d'une pleine effectivité des interventions et a porté la performance en matière d'efficacité.

En conséquence, même si l'ensemble des activités ne sont pas encore implémentées à la date de la rédaction du présent rapport, l'appréciation globale de la performance en termes de réalisation des actions d'accompagnement au changement est Satisfaisante, ce qui correspond à un score de 5/6

3.3. Examen de l'impact des actions d'accompagnement du projet EcoNorCam

Mesurer l'impact des actions d'accompagnement au changement d'EcoNorCam consiste à apprécier les effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus qui résultent de la réalisation de ces actions. Inscrite dans une approche mixte d'analyse sommative et prospective, la démarche empruntée par la mission d'évaluation visait à confirmer la qualité ex-post du cadre conceptuel (confrontation des résultats obtenus avec les préconisations définies dans son cadre conceptuel). A cet effet, l'évaluation s'est faite par un examen des changements avérés ou anticipés au terme des actions ciblées.

3.3.1. Description des changements obtenus dans les domaines du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomisation des femmes

Le résultat escompté dans la composante liée au renforcement de la sécurité alimentaire était de réduire la pression sur les terres des aires protégées de la zone cible à travers la restauration des sols et l'amélioration de la production agricole des paysages. Pour atteindre ce résultat, il était envisagé d'obtenir à travers les actions d'accompagnement au changement, l'engagement formel de 500 femmes et jeunes dans les innovations agricoles résilientes au climat. Au terme de l'exécution des actions d'accompagnement au changement,

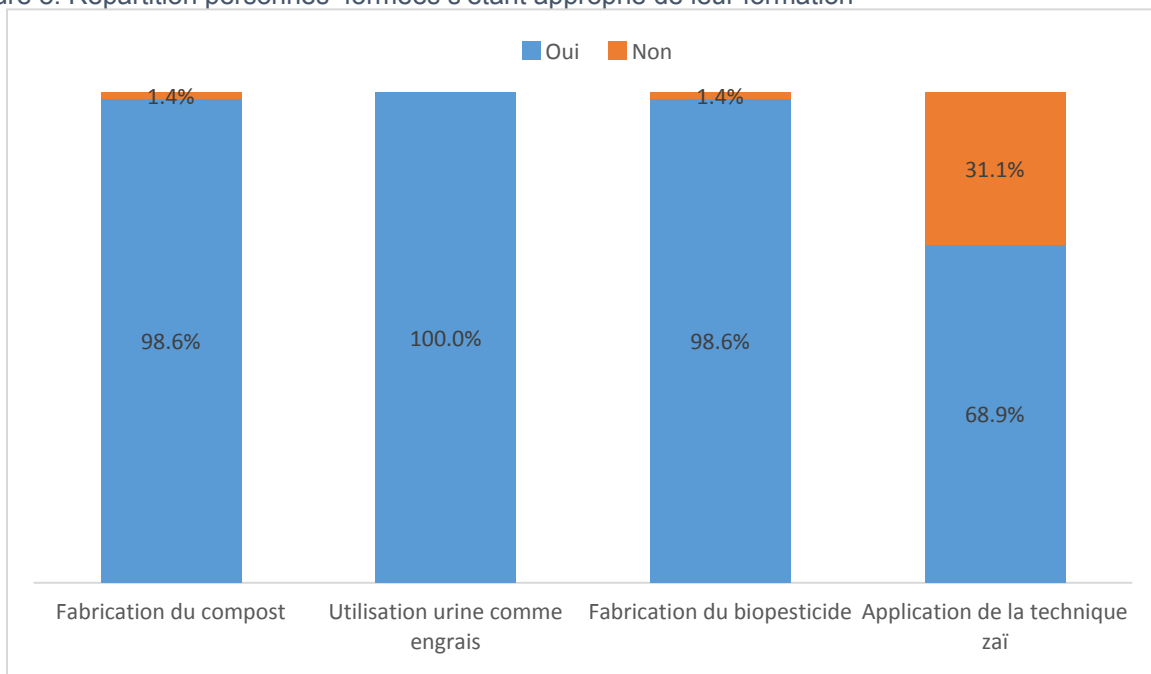
- 580 femmes et jeunes appliquent au moins partiellement les innovations agricoles résilientes au climat (à l'exception de la méthode zaï) ;
- 500 ha de terres en cours de restauration.

A ce niveau, les changements obtenus sont les suivants :

- La capacité des femmes et des jeunes à fabriquer et à utiliser convenablement le compost ;
- La capacité des cibles à utiliser l'urine comme engrais organique ;
- La capacité des parties prenantes cibles à fa sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique ;
- La capacité des bénéficiaires cibles à utiliser la fabrication du bio pesticide ;
- La maîtrise des techniques de culture zaï⁶ par les parties prenantes cibles ;
- La formation à la fabrication du compost et biopesticide (60%),
- La prise de conscience par les enfants des enjeux liés au changement climatique et la gestion des ressources ainsi que de la nécessité de s'impliquer dans la protection de l'environnement.

La figure ci-dessous restitue les réponses relatives à l'appropriation des activités d'accompagnement au changement liées au renforcement de la sécurité alimentaire :

Figure 8: Répartition personnes formées s'étant approprié de leur formation



⁶ Le zaï est une technique culturale traditionnelle originaire d'Afrique de l'Ouest permettant de cultiver sans eau ou presque.

Le zaï est une forme particulière de culture en poquet permettant de concentrer l'eau et la fumure (1 à 3 t/ha) dans des microbassins (30 à 40 cm de diamètre, 10 à 15 cm de profondeur) creusés à la daba en quinconce tous les 80 cm où les graines seront semées sur les terrains lourds ou dans les terres sableuses ou gravillonnaires). La terre retirée du trou est déposée en croissant en aval des trous afin de limiter l'érosion et piéger dans les poquets les sables, limons et matières organiques transportés par le vent. La surface de sol qui n'est pas travaillée autour des trous sert d'impluvium, et permet donc d'augmenter la quantité d'eau retenue dans les poquets.

Les matières organiques déposées dans chaque microbassin avant la période des pluies attirent les termites du genre Trinervitermes qui creusent des galeries jusqu'à la surface ; ces structures biogéniques tapissées de fèces riches en minéraux permettent l'infiltration de l'eau et la formation de poches d'eau en profondeur, à l'abri de l'évaporation rapide, qui sont exploitées par les racines entre deux pluies.

On recouvre le poquet d'un peu de terre afin que les matières organiques ne soient pas emportées par le ruissellement dès les premières pluies importantes.

Cette figure donne de constater que la quasi-totalité des personnes interrogées fabrique elle-même leur compost ou leur biopesticide, utilise l'urine comme engrais tandis que le tiers n'applique pas la technique zaï du fait des contraintes requises pour l'implémenter.

Le résultat escompté dans la Composante Autonomisation des femmes était de réduire la vulnérabilité économique des femmes et des jeunes dans les localités ciblées par le Projet EcoNorCam. Deux (02) cibles ont été définies pour y parvenir. Il s'agit de :

- Cible 2.1. 700 ménages sensibilisés sur l'utilisation des foyers améliorés ;
- Cible 2.2. Au 50 femmes engagées dans les différentes coopératives et les AGR.

De manière globale, les résultats obtenus dans ce domaine (assortis des pourcentages des répondants pour chacune des acquis ciblé) sont ceux-ci-après :

- L'apprentissage de l'écriture et de la lecture (75,6% des répondants reconnaissent cet acquis) ;
- L'obtention d'un diplôme (11% des répondants reconnaissent cet acquis) soit 05 femmes qui ont obtenu un Certificat d'études primaire (CEP) ;
- La capacité à utiliser les Smartphones (11% des répondants reconnaissent cet acquis) ;
- L'utilisation des foyers améliorés qui a l'avantage d'être économique (90% des répondants reconnaissent cet acquis), hygiénique (58% des répondants reconnaissent cet acquis), rapide (45% des répondants reconnaissent cet acquis) et produit moins de fumées (11% des répondants reconnaissent cet acquis). Dans les faits, cela correspond à 1200 ménages effectivement touchés par la sensibilisation (soit un dépassement de 500 ménages) et 1 987 ménages utilisent effectivement les foyers améliorés ;
- L'appartenance aux coopératives mises en place avec l'appui du FODER qui permet l'apprentissage de la fabrication des foyers (72% des répondants admettent leur appartenance à l'une des coopératives mises en place par le FODER), une meilleure organisation (43% des répondants admettent que la structuration suscitée par le FODER a favorisé une organisation plus durable et plus professionnelle contrairement au système des GIC en place avant),
- La capacité à faire des épargnes (9% reconnaissent avoir accru leur capacité à faire des économies à travers l'épargne grâce aux interventions du FODER). Cette réalité correspond à 341 femmes qui sont engagées dans les différentes coopératives et les AGR (soit un dépassement de 104 sur la cible initiale) ;
- La capacité à mener des activités d'accompagnement au profit des autres membres de la communauté (7% des personnes consultées admettent avoir bénéficié d'un accompagnement d'autres membres de la communauté formés par le FODER) ;
- La capacité à contribuer à la lutte contre le chômage (2% des répondants reconnaissent leur pleine participation aux efforts de lutte contre le chômage).
- En outre, les personnes consultées indiquent que la formation sur la production des plants de reboisement va permettre
 - L'amélioration du climat (96% des personnes consultées) ;
 - La fertilisation du sol (51%) ;
 - L'apport de l'ombre (67%).

N.B : La sensibilisation sur la commercialisation des PFNL a permis de donner des idées de production, transformation et commercialisation des PFNL (beurre de karité, citrons, mangues, etc.).

3.3.2. Description des changements obtenus dans le domaine de la lutte contre la corruption

L'évaluation des résultats des actions d'accompagnement au changement implémentées dans le cadre du projet EcoNorCam a été appréciée en comparaison avec la note et les constats/conclusion

de l'EPIC réalisée en 2023. Cette option se justifie par le fait que la même méthodologie a été appliquée.

3.3.2.1. Rappel de la note de l'EPIC 2023 et de ses enseignements

En application de la formule ci-dessus décrite (voir méthodologie de l'évaluation), la note de la perception de l'intensité de la corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du PNB en 2023 était de 6,32/10.

Le tableau ci-dessous résume la note de perception obtenue pour chacune des catégories d'acteurs consultés dans le cadre de l'EPIC.

Tableau 6: Répartition de la note de perception de l'intensité de la corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles de la zone du PNB par catégorie d'acteurs en 2023

N°	Catégorie d'acteurs	Note	Appréciation
1	Communautés	5,81/10	Moyennement corrompu
2	Agents de l'Etat	5,29/10	Moyennement corrompu
3	ONG/OSC	5,68/10	Moyennement corrompu
4	Guides de chasse	8,50/10	Très corrompu

Cette note indiquait que les transactions foncières et sur les ressources naturelles dans la zone du PNB sont moyennement entachées de corruption.

Les enseignements tirés de cette note exprimant la perception de l'intensité de la corruption dans la zones sont ceux-ci après :

- Bien que les pratiques de corruption affectent les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du PNB, si les dispositions appropriées sont prises, le phénomène pourrait y être résorbé ;
- La corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du PNB implique l'essentiel des catégories d'acteurs intéressées par lesdites transactions ;
- Si les conséquences financières de la corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du PNB sont relativement faibles (moins de 100 millions de FCFA par an selon les parties prenantes consultées dans le cadre de l'EPIC), le phénomène qui favorise l'illégalité dans la zone a un coût écologique bien plus sérieux qui du fait des dégradations de l'environnement, cause un manque à gagner financier important à l'Etat ;
- L'essentiel des acteurs issus des communautés et consultés dans le cadre de l'EPIC ont déjà payé (à des proportions différentes en fonction de leur activité et/ou du service sollicité) des frais indus au cours de l'année 2022 ;
- Les acteurs négatifs (qui profitent de la corruption) utilisent l'ignorance des victimes pour perpétuer les pratiques de corruption ;
- Les acteurs consultés dans le cadre de l'EPIC pensent que les efforts du Gouvernement pour endiguer le phénomène sont insuffisants mais peuvent être améliorés avec la disposition exprimée (y compris) par les agents de l'Etat à s'impliquer dans la lutte contre la corruption ;
- Les ILCC du Cameroun dans leur configuration actuelle ne peuvent pas apporter des solutions durables aux problèmes de corruption des acteurs concernés par les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du PNB ;
- Les actes de corruption ne sont pas dénoncés à cause de plusieurs facteurs tels que la peur des représailles, la faible confiance dans la réactivité des pouvoirs publics (suite à la

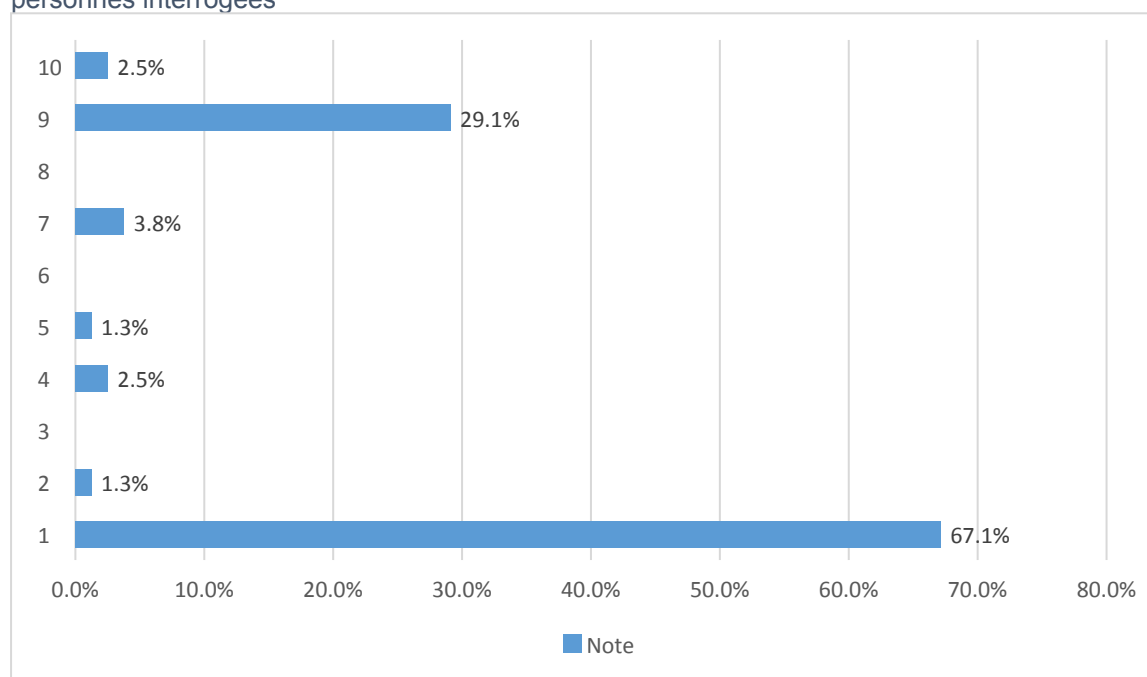
dénonciation des actes de corruption), de l'absence des preuves pour étayer les plaintes, etc.⁷

3.3.2.2. Présentation des résultats et des enseignements de l'EPIC 2024

En application de la formule ci-dessus décrite, la note de la perception de l'intensité de la corruption autour du PNB en 2024 est de 3,93/10. Néanmoins, les notes sur 10 de la perception de l'intensité de la corruption sont respectivement de 1, 2, 4, 5, 7, 9 et 10 exprimées pour 67,1%, 1,3%, 2,5%, 1,3%, 3,8%, 29,1% et 2,5% de la population d'étude.

La moyenne de la note de la perception de l'intensité de la corruption est de **3,93/10**, ce qui signifie que les transactions impliquant les communautés locales du paysage d'EcoNorCam fait l'objet d'un niveau de corruption moyen. La figure ci-dessous restitue ces proportions :

Figure 9: Répartition des notes sur la perception de l'intensité de la corruption attribuées par les personnes interrogées



Les enseignements de cette note sont les suivants :

- **Ce score indique que la corruption est faible dans les activités impliquant les ressources foncières et naturelles du paysage d'EcoNorCam** : cela traduit la réalité selon laquelle :
 - L'essentiel des parties prenantes issues des communautés consultées dans le cadre de l'évaluation des actions d'accompagnement au changement ont déclaré « ne plus subir les actes de corruption ».
 - Dans les faits, la note traduit une amélioration de 2,39 points par rapport à la dernière EPIC menée dans la même zone.
- **Ce score ne concerne que la catégorie d'acteurs consultés dans le cadre de la présente évaluation.** Pour des raisons liées à l'insécurité, plusieurs catégories d'acteurs

⁷ Voir Talla Marius, Mission d'évaluation de la Perception de l'Intensité de la Corruption (EPIC) dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du Parc National de la Bénoué, Rapport Final, Mars 2023.

consultées lors de la première EPIC n'ont pas été consultés. Il s'agit notamment des bergers transhumants, des orpailleurs et des pêcheurs.

- **La transparence impulsée par certaines activités des autres composantes d'EcoNorCam a considérablement favorisé la réduction des pratiques de corruption dans le paysage** : c'est notamment le cas du micro zonage réalisé par le CED en vue de redéfinir les corridors et les zones de biodiversité. Ces activités ont permis d'augmenter les superficies cultivables et de favoriser l'accès aux terres sans avoir recours aux autorités traditionnelles et administratives. Se faisant, elles ont supprimé les opportunités de corruption car la dernière EPIC a révélé que l'acquisition/attribution des terres était l'une des principales opportunités de corruption dans la zone.
- **L'implication des autorités administratives a contribué à la réduction des mauvaises pratiques dénoncées lors de la dernière EPIC** : Le Gouverneur de la région du Nord s'est impliqué dans les efforts de sensibilisation des communautés du paysage d'EcoNorCam sur le respect des limites des corridors et sur les risques encourus en cas de violation desdites limites. Cette intervention a :
 - Facilité l'accès des populations sur les limites réelles des espaces cultivables/accessibles ;
 - Favorisé la prise de conscience de ces dernières sur les conséquences du non-respect de ces limites (y compris lorsque les espaces dédiés à la conservation sont attribués par les autorités traditionnelles) et par conséquent
 - Favorisé la résistance/refus des populations aux propositions (moyennant paiement des frais indus) d'attribution des espaces à cultiver sur les territoires dédiés aux corridors.
- **L'implication de la société civile a contribué à réduire les pratiques de corruption dénoncées lors de la dernière EPIC** : La société civile locale et les leaders associatifs intervenant au sein des communautés se sont investis dans les activités de sensibilisation sur la problématique de la corruption dans le paysage d'EcoNorCam. Cela a débuté par la formation des OSC sur les techniques et approches de LCC et s'est poursuivie par la conduite des campagnes de sensibilisation des communautés sur les méfaits de la corruption (menées aussi bien par le FODER que par au moins une OSC ayant bénéficié de la formation sur la thématique anticorruption).
- **L'adhésion des autorités traditionnelles aux initiatives de lutte contre la corruption menées par les OSC a constitué un facteur favorable à l'amélioration de la perception de l'intensité de la corruption** : Selon les conclusions de la dernière EPIC, les autorités traditionnelles figuraient parmi les auteurs et les bénéficiaires de la corruption. Or, il ressort des échanges avec les communautés et les leaders associatifs que la majorité des autorités traditionnelles se sont conformés aux instructions des autorités administratives et ne s'adonnent plus aux pratiques assimilées à la corruption (attributions sans qualité des espaces dédiées à la conservation aux populations).
- **Cette note pourrait également se justifier par les délais relativement courts entre les activités anti-corruption menées au sein des communautés et l'évaluation des résultats desdites activités (moins d'une année)** : En effet, les activités déterminantes telles que la descente du Gouverneur, les initiatives de la société civile ainsi que celles des leaders associatifs intervenant au sein des communautés se sont déroulées sur les 12 derniers mois.

Toutefois,

- Les personnes interrogées ont indiqué que les auteurs de la corruption dans la zone demeurent **les autorités traditionnelles et plus globalement les agents de l'Etat**.
- En dépit des recommandations formulées lors de la dernière EPIC, **les institutions de LCC toujours aussi éloignées des communautés** : les communautés et autres acteurs

associatifs de la région ne sont pas à même de saisir la CONAC ou n'importe quelle autre ILCC pour dénoncer les faits de corruption ;

- **La collaboration entre les ILCC (CONAC, CLCC des ministères sectoriels intervenant dans la zone) et la société civile locale est encore inexistante** : Suite aux conclusions de la dernière EPIC, au moins une OSC devrait intégrer la CNLCC de la CONAC. Cette évaluation donne de constater que ce n'est pas le cas.

En conséquence,

Bien qu'étant positive et encourageante, cette perception de l'intensité de la corruption reste fragile et pourrait se dégrader si des mesures appropriées ne sont pas prises pour les consolider.

Box 4. Synthèse de la perception des acteurs institutionnels sur l'intensité de la corruption dans la zone d'intervention du projet d'EcoNorCam

Pour certains acteurs institutionnels interrogés, la situation de la corruption n'a pas réellement évolué depuis la dernière EPIC et la pratique est encore une réalité dans les différentes transactions impliquant le foncier et les ressources naturelles du paysage d'EcoNorCam.

Contrairement aux autres parties prenantes consultées, la perception de cette catégorie d'acteurs sur l'intensité de la corruption est particulièrement négative en dépit des actions d'accompagnement au changement déployées dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Les transformations (acquisitions de nouvelles aptitudes, transformations structurelles, amélioration de la perception de l'intensité de la corruption, etc.) obtenues au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement constituent des acquis certains visualisés dans les zones et au sein des communautés ciblées par FODER.

De ce fait, l'appréciation globale de l'impact des actions d'accompagnement au changement est considérée comme Satisfaisante, ce qui correspond à une moyenne de 5/6.

3.4. Examen de la durabilité des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

Echange avec un bénéficiaire à Manguienwa



Examiner la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement du Projet EcoNorCam a consisté à vérifier si les cibles et autres bénéficiaires desdites actions sont en mesure d'assurer la pérennité et la soutenabilité de leurs effets au-delà de l'échéance desdites actions par l'appui à la création des conditions

le permettant. Pour le cas d'espèce, l'évaluation a vérifié si les actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam ont favorisé l'implication des parties prenantes dans leur mise en œuvre permettant ainsi d'assurer la pérennité et la soutenabilité de leurs acquis. Elle a également questionné la durabilité des résultats de chacune des actions déployées et s'assurer que les acquis des actions sont appropriés par les bénéficiaires.

3.4.1. L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

CEP de Ouro André



Le déploiement des actions d'accompagnement au changement a vu l'implication de plusieurs catégories des parties prenantes. Cette implication s'est faite suivant les approches ci-dessous :

- La formation des femmes formatrices sur l'utilisation et la fabrication des foyers aménagés. Elle

se sont par la suite déployées dans les communautés pour former les ménages qui, au-delà des objectifs ciblés, se sont dotés des foyers aménagés.

- La formation des leaders associatifs sur les techniques de restauration des terres. Suite à cette formation, ces derniers ont sont devenus des relais du FODER au sein des communautés où ils ont fait fonctionner les CEP et veillé à ce que ces instruments atteignent les objectifs qui leur étaient fixés à savoir renforcer les systèmes de production en introduisant des techniques agricoles résilientes aux changements climatiques⁸.
- La formation des responsables d'OSC sur la lutte contre la corruption ce qui a permis à ADC de :
 - Se déployer et de procéder à la sensibilisation des populations dans 08 localités d'intervention du FODER sur les risques liés aux pratiques de corruption ;
 - Formé les 11 leaders associatifs sur les actions de LCC (techniques et approches) dans les communautés. Ces leaders associatifs devaient par la suite mettre en place les mécanismes d'alerte au sein de leurs communautés respectives.

Toutefois, la limite observée à ce niveau tient en ce que :

- Les acteurs institutionnels (MINADER notamment) n'ont pas été ciblés par les activités d'appropriation des acquis du projet ;
- L'insuffisante sensibilisation des agents du MINFOF (notamment ceux de la délégation départementale du Mayo Rey) sur les acquis/avantages du SNOIE ;
- L'absence de dispositifs de pérennisation destinés aux communes (en tant qu'administration la plus proche des populations).

3.4.2. L'analyse de la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

La durabilité des actions est appréciée à partir des opinions exprimées par les bénéficiaires sur la base de deux critères principaux à savoir (i) la nature des changements et (ii) la capacité à utiliser les acquis résultant de ces changements dans le temps. Le tableau ci-dessous renseigne sur les conclusions découlant de l'analyse de la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement :

Tableau 7: Synthèse des conclusions de l'analyse de la durabilité des acquis des actions d'accompagnement au changement du Projet EcoNorCam

N°	Résultat /changement ciblé	Niveau de durabilité			Justification
		Faible	Moyen	Elevé	
1.	Renforcement de la sécurité alimentaire				

⁸ FODER, rapport de la mission d'évaluation des champs école paysans dans la zone du projet, Activité 3.1.2 et 3.1.3, Octobre 2023.

1.1	Aptitude à la fabrication et à l'utilisation du compost				L'acquis est définitif
1.2	Aptitude à utiliser l'urine comme engrais organique				L'acquis est définitif
1.3	Capacité à fabriquer le bio pesticide				L'acquis est définitif
1.4	Capacité à réaliser l'agriculture zaï				L'acquis est définitif et les conditions climatiques de la région favorisent l'utilisation de cette pratique agricole
1.5	Poursuite de l'utilisation des CEP après la clôture du Projet				Les CEP constituent un acquis définitif d'autant plus que leur gestion est le fait des communautés elles-mêmes
1.6	Acquisition des connaissances sur les enjeux relatifs aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles				Ces acquis sont également définitifs car les bénéficiaires des sensibilisations menées dans le cadre du programme d'éducation environnementale sont définitivement imprégnés de ces réalités
2.	Autonomisation des femmes				
2.1	Capacité des femmes à lire, écrire et parler français suite à la mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle				Les connaissances acquises sont définitives mais leur pérennité dépend également très largement de la régularité de la pratique des acquis obtenus en la matière
2.2	Diplômes (CEP) obtenus par les femmes suite à leur participation au programme d'alphabétisation fonctionnel et à leur accompagnement par le FODER				Les diplômes obtenus sont définitifs. Ce qui justifie du niveau élevé de la durabilité des acquis de cette action
2.3	Aptitude de sensibilisation/formation des formatrices communautaires formées par le FODER sur l'utilisation des foyers améliorés				Les compétences acquises par les formatrices sont définitives et, la demande en foyers améliorés étant forte, les indicateurs donnent de constater que les chances de pérennisation de cet acquis sont fortes
2.4	Utilisation des foyers améliorés par les ménages				Les communautés ayant particulièrement insisté sur les avantages des foyers améliorés, tous les éléments observés indiquent que leur utilisation se fera sur une longue période
2.5	Existence des coopératives issues de l'appui à la structuration réalisé par FODER				La création des coopérative (signature du certificat attestant son inscription dans le registre) est définitive
3.	Gouvernance et lutte contre la corruption				
3.1	Capacité des OSC à contribuer				les OSC formées ayant désormais

.	à la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN				les compétences appropriées pour contribuer à la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN, la poursuite de cette activité dépend désormais de leur capacité à mobiliser les fonds pour la financer
3.2	Capacité des OSC à assurer l'Observation indépendante externe				Cette nouvelle compétence dont s'est dotée les OSC de la région du Nord est définitive. En outre, l'activité pourrait intéresser plusieurs bailleurs de fonds. En conséquence, les conditions préalables pour l'utilisation effective de cet acquis sont réunies. 01 OSC (le CADPEN) a expérimenté avec succès l'application SNOIE et transmis les éléments de preuve de l'illégalité dans la ZIC 08 ont été transmis à la Délégation départementale du MINFOF.
3.3	Capacité des OSC à mener des actions de lutte contre la corruption				La pérennité de cet acquis dépend largement de la capacité des OSC locales à lever les fonds pour mener de telles actions. Or, l'intérêt des bailleurs de fonds sur la thématique de la corruption s'est considérablement amenuisé depuis 2010 (date du lancement de la mise en œuvre de la SNLCC). En conséquence, la pérennité de cet acquis est considérablement faible
3.4	Connaissance des communautés sur les méfaits/risques/approches de résistance à la corruption				La pérennité de cet acquis dépendant de plusieurs autres facteurs comme la réceptivité et l'accessibilité des ILCC (CONAC, Justice, etc.), la connaissance par les communautés des instruments et moyens de résister à la corruption ne suffit pas. Ces pré requis étant quasi inexistant en l'état dans la zone du PNB, la pérennité de ce résultat est particulièrement faible car il est plus coûteux pour les communautés (maillons faibles du système social local) de résister à la corruption que de faire le jeu des corrompus et des corrupteurs

Sur les 13 acquis dénombrés au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, 9 (69,23%) présentent un niveau de durabilité élevé, 2 (15,38%)

présentent un niveau de durabilité moyen tandis que 2 (15,38%) présentent un niveau de durabilité faible. En conséquence, l'essentiel des acquis obtenus au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam présentent un niveau de durabilité satisfaisant dans la mesure où ils peuvent être considérés comme étant globalement pérennes. Toutefois, le projet étant encore en cours d'exécution, une stratégie de retrait doit être envisagée pour renforcer/consolider les acquis considérés comme fragiles (acquis au niveau de durabilité moyen ou faible).

3.4.3. L'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement par les bénéficiaires

L'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam par ses bénéficiaires est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Evaluation de l'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

N°	Résultat/acquis ciblé	Niveau d'appropriation			Justification
		Faible	Moyen	Elevé	
1.	Renforcement de la sécurité alimentaire				
1.1	La fabrication et l'utilisation du compost				Cet acquis est déjà utilisé par les communautés ciblées par les actions d'accompagnement au changement
1.2	L'aptitude à utiliser l'urine comme engrais organique				Cet acquis est déjà utilisé par les communautés ciblées par les actions d'accompagnement au changement
1.3	Capacité à fabriquer le bio pesticide				Cet acquis est déjà utilisé par les communautés ciblées par les actions d'accompagnement au changement
1.4	L'agriculture zaï				Les communautés ont indiqué que l'utilisation de cette pratique est confrontée à de nombreuses contraintes
1.5	Les Champs Ecoles Paysans (CEP)				Ils sont utilisés pour l'expérimentation et la diffusion des approches et techniques culturelles développées dans le cadre du projet EcoNorCam
1.6	Les connaissances sur les enjeux relatifs aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles				Il est ressorti des échanges avec les communautés qu'elles ne savent pas comment capitaliser cet acquis.
2.	Autonomisation des femmes				
2.1	Les acquis en termes de capacité des femmes à lire, écrire et parler français suite à la mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle				Cet acquis est déjà utilisé par les bénéficiaires dans le cadre de leurs activités au sein des coopératives ou de leurs AGR

2.2	Diplômes (CEP) obtenus par les femmes suite à leur participation au programme d'alphabétisation fonctionnel et à leur accompagnement par le FODER				Les femmes titulaires de ce diplôme ont exprimé leur fierté et leur valorisation au sein de leur communautés respectives
2.3	Les foyers aménagés				Il a été noté que ces foyers sont utilisés au sein des communautés bénéficiaires des actions d'accompagnement au changement
2.5	Existence des coopératives issues de l'appui à la structuration réalisé par FODER				Les communautés ont relevé que les regroupements en coopératives sont plus bénéfiques pour elles que les regroupements antérieurs (GIC) auxquels elles appartenaient
3.	Gouvernance et lutte contre la corruption				
3.1	Contribution des OSC à la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN				Depuis qu'elles ont été formées sur cette thématique, les OSC bénéficiaires des actions d'accompagnement au changement n'ont pas encore mené d'activités y relatives
3.2	Capacité des OSC à assurer l'Observation indépendante externe				Seule une ONG formée (le CADPEN) a commencé à exploiter l'outil
3.4	Capacité des OSC à mener des actions de lutte contre la corruption				Les accompagnements appropriés des structures étatiques sont nécessaires pour garder cette dynamique au sein des communautés et la société civile. Si ces dernières paient un prix élevé à la résistance aux pratiques de corruption, les acquis obtenus en la matière seront très vite perdus.
3.5	Connaissance des communautés sur les méfaits/risques/approches de résistance à la corruption				

En optant pour le renforcement des capacités des parties prenantes et leur accompagnement dans la dynamique de mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement, FODER a créé les conditions d'une appropriation effective des résultats/acquis desdites actions par les cibles.

Cependant, du fait des limites dans la mise en place des dispositifs de pérennisation (qui soit destinées aux acteurs institutionnels), les aspects positifs sont apparus au moins aussi importants que les aspects négatifs rendant l'appréciation de la durabilité **Modérément Satisfaisante**, ce qui correspond à un score **de 4/6**.

Conclusion

Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, la performance globale de ces initiatives est qualifiée de « Satisfaisante » par l'évaluation, avec un score de **5** sur une échelle de six niveaux allant de **1** (Très insatisfaisante) à **6** (Très satisfaisante). Cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 7 ci-après :

Figure 10: Récapitulatif des évidences de la performance des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence	➔ Atouts - Alignement aux priorités internationales et nationales du Cameroun, - Alignement aux cadre stratégique FODER et aux besoins des bénéficiaires ➔ Limites substantielles - Relative cohérence avec les initiatives locales similaires	Satisfaisant / Pertinent	5
Efficacité / Efficience	➔ Atouts - Effectivité indiscutable de la mise en œuvre et niveau d'avancement globalement satisfaisant des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam (avec un taux d'exécution global de 93,01%) - Choix raisonné de partenaires d'exécution expérimentés (OSC, femmes formatrices et leaders associatifs au sein des communautés) - Prise en compte des réalités locales dans le design des actions d'accompagnement au changement ; ➔ Limites substantielles - Non achèvement de certaines activités d'accompagnement au changement (même si cela reste marginal). Il s'agit notamment de la finalisation de la structuration des coopératives et de la formation des jeunes écologues.	Satisfaisant	5
Impact	➔ Atouts - Acquisition de nouvelles aptitudes agricoles par les femmes et les jeunes des communautés ciblées - Application des pratiques agricoles par au moins 580 femmes et jeunes ciblées ; - Restauration en cours de 500ha de terre autour du PNB ; - Utilisation des foyers aménagées dans l'ensemble des communautés ciblées par le projet ; - Acquisition des compétences de vie (lecture, écriture, aptitude à utiliser un smartphone, etc.) par les cibles des actions d'accompagnement au changement ; - Engouement dans les enrôlements au sein des coopératives mises en place par le FODER ; - Une réduction significative de la perception de l'intensité de la corruption dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles du paysage du PNB.	Satisfaisant	5
	➔ Atouts		

Durabilité	• Implication des parties prenantes locales à différents niveaux de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement ; • Appropriation de l'essentiel des activités d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam par les bénéficiaires • Renforcement multiforme des capacités des bénéficiaires dans les domaines/thématiques des actions d'accompagnement au changement ; ➔ Limites substantielles • Faible prédictibilité de la mobilisation des ressources par les OSC locales pour poursuivre et consolider les acquis obtenus par les actions d'accompagnement au changement	Modérément Satisfaisant e	4
Appréciation générale	Les aspects positifs sont apparus plus importants que les aspects négatifs	Satisfaisant	5

Recommandations

Pour capitaliser pleinement les acquis des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam, des recommandations d'ordre stratégique, organisationnel et opérationnel sont formulées :

- **Recommandations d'ordre stratégique** : elles ont pour but d'améliorer l'approche d'intervention du projet. Elles ciblent principalement les critères de pertinence/cohérence et de durabilité.
 - Pour les prochaines initiatives, identifier et implémenter des mesures de mise en cohérence des actions d'accompagnement au changement avec les projets/programmes similaires antérieurs ou en cours : cette précaution a pour but de capitaliser les acquis antérieurs (pour les initiatives clôturées) ou encore de mutualiser les efforts (lorsque les initiatives sont encore en cours d'exécution).
 - S'assurer que les activités prioritaires identifiées répondent bien aux besoins des parties prenantes. Cette recommandation se justifie par le fait qu'une partie des bénéficiaires ont indiqué que la pratique culturelle zaï bien qu'importante ne leur ont pas été d'une grande utilité du fait des contraintes liées à son implémentation. En conséquence, il ressort de l'analyse des données quantitatives collectées pendant l'évaluation que très peu de cibles appliquent ce mode culturel.
 - Mieux calibrer les messages avec les résultats escomptés dans chacune des thématiques ciblées : Dans leur grande majorité, les communautés (les femmes et les paysans et les adultes en exclusion des enseignants et des élèves qui n'ont pas été consultés dans le cadre de cette évaluation) n'ont pas suffisamment perçu l'utilité pratique des actions de sensibilisation organisées dans le cadre de l'éducation environnementale. Cela se justifie par le fait que les liens n'ont pas suffisamment été établies entre ces activités et les résultats escomptés dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire.
 - Élaborer une stratégie de retrait du projet qui intègre un dispositif d'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement par les pouvoirs publics (MINOF, MINADER, Autorités administratives, etc.).

- **Les recommandations d'ordre organisationnel** : ce sont celles qui préconisent un changement ou une réorganisation des modes de fonctionnement et de travail des organisations locales participant aux objectifs des actions d'accompagnement au changement afin d'optimiser leur rendement.
 - Renforcer l'implication des communes et des autres administrations sectorielles concernées dans les initiatives à venir : l'enjeu ici est de s'assurer de la capitalisation des valeurs ajoutées de ces catégories d'acteurs.
 - Renforcer les capacités du MINFOF sur l'utilisation des outils pertinents proposées dans le cadre de l'implémentation des actions d'accompagnement au changement. Il s'agit de former les délégations départementales du MINFOF (Bénoué et Mayo Rey) sur le fonctionnement et l'utilisation du SNOIE.
- **Les recommandations d'ordre opérationnel** : Elles permettront d'améliorer non seulement la mise en œuvre des plans d'actions mais aussi de faciliter l'implémentation des propositions des acteurs rencontrés dans le cadre de cette évaluation.
 - Prendre des dispositions appropriées pour une meilleure pérennisation des acquis et impacts des projets/programmes ;
 - Finaliser la structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives : 02 coopératives restent encore à être créées.
 - Finaliser la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement programmées dans le cadre du projet EcoNorCam : il s'agit notamment de la mise en place des CEP (une reste encore à être créée), les campagnes de sensibilisation dans 5 établissements scolaires différents dans le cadre d'un en œuvre d'un programme d'éducation environnementale incluant le changement climatique et la gestion des ressources (une reste encore à être menée) ainsi que la vérification des causes de front de dégradation (une activité doit encore être menée dans ce cadre).
 - Améliorer la collaboration avec les pouvoirs publics. Cette recommandation cible particulièrement un renforcement de la collaboration avec le MINFOF, le MINADER ou n'importe quelle autre organisation intervenant dans les domaines ciblés par le renforcement de la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes, la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Bibliographie

Anaïs DALBA et al., Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun, Avril 2021, https://fscluster.org/sites/default/files/documents/2021.04_cmr_ensan_report.pdf

Aoudou Doua Sylvain, Narké Jean Cyrille, Etude sur les enjeux de gouvernance des ressources naturelles dans et autour du Parc National de la Bénoué, 2021.

CONAC, Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, 2020.

FAO, Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, <https://www.fao.org/cfs/cfs/cfs-home/activities/gsf/fr/>

FODER, Atelier de Formation des OSC intervenant dans la zone du PNB sur la lutte contre la corruption, 2023.

FODER, Diagnostic contextuel et technique de l'observation indépendante de qualité sur les compromis territoriaux dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet EcoNorCAM, 2024.

FODER, Mission d'approfondissement du diagnostic en vue d'identification un sujet d'OI de qualité autour du Parc National de la Bénoué dans le cadre du projet EcoNorCam, Rapport de Mission, 2024.

FODER, Rapport campagne de sensibilisation pré semailles auprès des communautés sur le respect des limites des aires protégées (parc, ZICs et corridors), 2023.

FODER, Rapport de la mission d'évaluation des CEP dans la zone du projet, 2023.

FODER, rapport de la mission d'évaluation des champs école paysans dans la zone du projet, Activité 3.1.2 et 3.1.3, Octobre 2023.

FODER, Rapport de mission de formation des membres cep sur la fabrication des biopesticides et la distribution des semences dans les champs écoles paysans autour du PNB, 2022.

FODER, rapport globale des activités champs Ecoles paysans autour de l'UTO Bénoué pour la campagne agricole 2022.

FODER, Stratégie d'Accompagnement au Changement du Projet EcoNorCam 2022-2024, 2022.

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rapport_smartcmr_2018_vf.pdf

MINEPAT, Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), <https://minepat.gov.cm/fr/snd30/>

Nathalie BOIMANDI FIMANOU, Compte rendu de la réunion d'information et de mobilisation des acteurs de la gouvernance des ressources naturelles et des terres dans la région du Nord, 2022.

ONU, Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966, <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20993/volume-993-i-14531-french.pdf>

TALLA Marius, Mission d'Evaluation de l'indice de Perception de l'Intensité de la Corruption (EPIC) dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du Parc National de la Bénoué (PNB), Rapport Final, 2023.

Talla Marius, Mission d'évaluation de la Perception de l'Intensité de la Corruption (EPIC) dans les transactions foncières et sur les ressources naturelles autour du Parc National de la Bénoué, Rapport Final, Mars 2023.

UNICEF, Objectifs de Développement Durable (ODD),
https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche_thematique_odd.pdf

Union Africaine, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981,
[https://au.int/sites/default/files/treaties/36390-treaty-0011 -
_african_charter_on_human_and_peoples_rights_f.pdf](https://au.int/sites/default/files/treaties/36390-treaty-0011_-_african_charter_on_human_and_peoples_rights_f.pdf)

Union Africaine, Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, 2003, [https://au.int/sites/default/files/treaties/36382-treaty-0028 -
_african_union_convention_on_preventing_and_combating_corruption_f.pdf](https://au.int/sites/default/files/treaties/36382-treaty-0028_-_african_union_convention_on_preventing_and_combating_corruption_f.pdf)

UNODC, Convention des Nations Unies contre la corruption, 2004,
https://www.unodc.org/res/ji/import/international_standards/united_nations_convention_against_corruption/uncac_french.pdf

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretiens Communautés

Guide d'entretiens communautés

N°	Domaine	Question	Réponse/observation
1.	Pertinence		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	Les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles à vos besoins ? 1. Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 2. Formation sur l'utilisation de l'urine humaine comme engrais organique Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 3. Formation sur la fabrication et utilisation du bio pesticide Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 4. Formation sur le zaï (technique de récupération des terres dégradées) Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 5. Mise en place d'un programme d'éducation environnementale incluant le changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles à destination des jeunes scolaires Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
	Autonomisation des femmes et jeunes	Les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles à vos besoins ? 1. Mise en place d'un programme de l'alphabétisation fonctionnelle à destination des femmes Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	

		2. Formation et la sensibilisation des ménages sur l'utilisation des foyers améliorés Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 3. Structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 4. Formation des jeunes et femmes sur la production des plants (pépinière) Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 5. Sensibilisation sur la commercialisation des PFNL (produits forestiers non-ligneux) Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles à vos besoins ? 1. Sensibilisation des communautés sur les risques liés aux pratiques de corruption dans la gestion des ressources naturelles Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 2. Formation des leaders associatifs sur la lutte contre la corruption dans la gestion des ressources naturelles Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
2.	Efficacité		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	A quelles formations du FODER avez-vous participé parmi celles énumérées ci-dessous ? 1. Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost Oui Non 2. Formation sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique Oui Non 3. Formation sur la fabrication du bio	

		pesticide Oui Non	
		4. Formation sur le zaï Oui Non	
	Autonomisation des femmes	A quelles activités du FODER êtes-vous partie prenantes parmi celles mentionnées ci-dessous ? 1. Mise en place d'un programme de l'alphabétisation fonctionnelle Oui Non 2. Formation et la sensibilisation des ménages sur l'utilisation des foyers améliorés Oui Non 3. Structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives Oui Non 4. Formation des jeunes et femmes sur la production des plants (pépinière) reboisement Oui Non 5. Sensibilisation sur la commercialisation des PFNL (produits forestiers non-ligneux) Oui Non	
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Avez-vous participé aux activités ci-dessous menées par le FODER ? 1. Sensibilisation sur les risques liés aux pratiques de corruption Oui Non 3. Formation des leaders associatifs sur la lutte contre la corruption dans la gestion des ressources naturelles Oui Non	
3.	Impact		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	Depuis que vous avez été formés par le FODER, 1. Fabriquez-vous votre propre compost ? Si non pourquoi ? 2. Utilisez-vous le compost que vous fabriquez ? Si non pourquoi ?	

		3. Quelles autre utilisation faites-vous du compost que vous fabriquez ? 4. Utilisez-vous l'urine comme engrais organique ? Si oui êtes-vous satisfaits du résultat ? 5. Fabriquez-vous du bio pesticide ? Si non pourquoi ? 6. Appliquez-vous la technique zaï dans vos cultures ? Si non pourquoi ?	
	Autonomisation des femmes	Quels sont les améliorations que vous observez dans votre quotidien depuis que 1. Participez au programme d'alphabétisation fonctionnelle mis en place par FODER 2. Utilisez les foyers améliorés suite à la formation du FODER Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 3. Depuis que vous êtes membres des coopératives mises en place avec l'appui du FODER 4. Depuis la formation sur la production des plants (pépinière) le reboisement 5. Depuis la sensibilisation sur la commercialisation des PFNL (produits forestiers non-ligneux)	
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Depuis que les activités de sensibilisation sur la corruption ont été menées par le FODER, 1. Subissez-vous toujours des actes de corruption ? 2. Si oui quels sont ceux qui posent ces actes ? • Les agents de l'Etat • Les agents des communes • Les autorités traditionnelles • Les autorités administratives • Les responsables d'ONG et d'associations • Autres, Préciser 3. Comment se manifeste la corruption dont vous êtes victimes ? 4. Donner une note sur 10 de votre	

		perception de l'intensité de la corruption	
--	--	--	--

Annexe 2 : Guide d'entretiens Société Civile

N°	Domaine	Question	Réponse/observation
1.	Pertinence		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	Selon vous, les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles aux besoins communautés ? 6. Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 7. Formation sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 8. Formation sur la fabrication du bio pesticide Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 9. Formation sur le zaï (technique de récupération des sols dégradés) Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 10. Mise en œuvre du programme de l'éducation environnementale incluant le changement climatique et la gestion durables des ressources naturelles Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
	Autonomisation des femmes	D'après votre expérience des réalités de la zone du PNB, les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles aux besoins des communautés ? 6. Mise en place d'un programme de l'alphabétisation fonctionnelle Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 7. Formation et la sensibilisation des ménages sur l'utilisation des foyers améliorés Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 8. Structuration des groupements de femmes et de jeunes en	

		coopératives Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 9. Formation des jeunes et femmes sur la production des plants (pépinière) et le reboisement Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 10. Sensibilisation sur la commercialisation des PFNL Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Les actions ci-après mises en œuvre par le FODER répondent-elles aux besoins des parties prenantes (communautés et OSC) ? 4. Vérification des causes de front de dégradation Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 5. Sensibilisation des communautés sur les risques liés aux pratiques de corruption Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 6. Formation des OSC sur la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante 7. Formation des OSC sur l'Observation indépendante externe (SNOIE) Un peu, suffisamment, satisfaisante, très satisfaisante	
2.	Efficacité		
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Avez-vous participé aux activités ci-dessous menées par le FODER ? 2. Vérification des causes de front de dégradation Oui Non 3. Sensibilisation sur les risques liés aux pratiques de corruption Oui Non 4. Evaluation de la Perception de l'Intensité de la Corruption Oui Non 5. Etude sur la cartographie des risques de corruption	

		Oui Non 6. Etude sur les enjeux de gouvernance des ressources naturelles dans et autour du Parc National de la Bénoué Oui Non 7. Cartographie des parties prenantes et des institutions du paysage de la Bénoué Oui Non 8. Elaboration de la Stratégie d'Accompagnement au Changement Oui Non 9. Formation des OSC sur la promotion de la légalité dans la gouvernance des RN Oui Non 10. Sensibilisation des communautés sur les risques liés aux pratiques de corruption Oui Non 11. Formation des OSC sur l'Observation indépendante externe (SNOIE) Oui Non	
3.	Impact		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	Quels sont selon vous les changements majeurs apportés dans la vie des communautés par les activités ci-après du FODER dans la zone du PNB ? 1. Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost 2. Formation sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique 3. Formation sur la fabrication du bio pesticide 4. Formation sur le zaï	Décrire chacun de ces changements
	Autonomisation des femmes	Quels sont selon vous les changements majeurs apportés dans la vie des communautés par les activités ci-après du FODER dans la zone du PNB ? 6. Programme d'alphabétisation fonctionnelle mis en place par le FODER 7. Utilisation des foyers améliorés suite à la formation du FODER	

		8. Structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives avec l'appui du FODER	
	Gouvernance et lutte contre la corruption	Depuis que les activités de sensibilisation sur la corruption ont été menées par le FODER, 5. Existe-t-il toujours des pratiques de corruption dans les zones périphériques du PNB ? 6. Si oui quelles formes prennent ces pratiques ? 7. Si oui quels sont ceux qui posent ces actes ? - Les agents de l'Etat - Les agents des communes - Les autorités traditionnelles - Les autorités administratives - Les responsables d'ONG et d'associations - Autres, Préciser 8. Donner une note sur 10 de votre perception de l'intensité de la corruption	
4.	Durabilité		
	Renforcement de la sécurité alimentaire	Selon vous les résultats obtenus par le FODER au terme de la mise en œuvre des activités ci-après sont-ils durables (continueront-ils d'avoir cours après la fin du projet) ? - Fabrication et l'utilisation du compost - Utilisation de l'urine comme engrais organique - Fabrication du bio pesticide - Formation sur le zaï N.B : Dans tous les cas, justifier votre réponse	
	Autonomisation des femmes	Selon vous les résultats obtenus par le FODER au terme de la mise en œuvre des activités ci-après sont-ils durables (continueront-ils d'avoir cours après la fin du projet) ? - Programme de l'alphabétisation fonctionnelle - L'utilisation des foyers améliorés	

		- Structuration des groupements de femmes et de jeunes en coopératives	
--	--	--	--